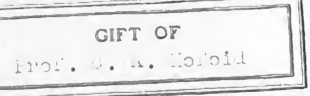
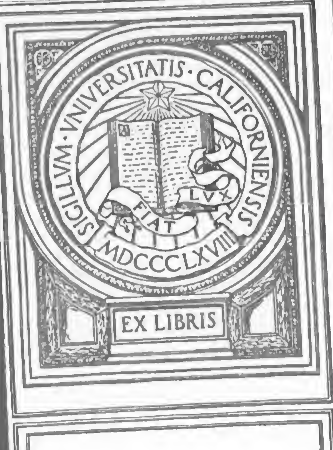
Conferences sur le Congo

Emile Laurent


GIFT OF
Prof. C. A. Kofoid


SIGILLVM · VNIVERSITATIS · CALIFORNIENSIS
FIAT LVX
MDCCCLXVIII
EX LIBRIS

CONFÉRENCES

SUR

LE CONGO

PAR

ÉMILE LAURENT

[illegible]

GEMBLOUX

[illegible]

BRUXELLES

OSCAR LAMERTIN, ÉDITEUR

1906

A LA MÉMOIRE

DE

HENRI DOUCET

Souvenir et Reconnaissance

Préface

Au mois de septembre 1897, M. le comte F. Van der Straten-Ponthoz, qui pendant si longtemps a présidé avec tant de distinction la Société centrale d'agriculture de Belgique, me fit l'honneur de me demander de donner, aux membres de cette institution, une conférence sur l'agriculture au Congo.

J'acceptai avec bonheur cette proposition, car je projetais depuis quelque temps de faire un exposé de mes idées sur l'économie rurale de notre empire colonial.

Pour des raisons diverses, ignorance ou malveillance, beaucoup de nos compatriotes, même parmi ceux qui ont vu le Congo, en apprécient imparfaitement les ressources végétales. Il en est qui se bercent de l'espoir, bien chimérique d'ailleurs, de cultiver dans l'Afrique tropicale nos céréales ou d'y élever nos races d'animaux domestiques. D'autres, souvent moins désintéressés, ont fait miroiter les résultats, encore problématiques, de la culture des plantes à caoutchouc et à gutta-percha. Il en est même qui rêvent de transformer les serres chaudes de Belgique en pépinières destinées à peupler les plantations congolaises.

L'exposé, très impartial, que je fis en février 1898 à la Société centrale d'agriculture, eut dans tout le pays un certain retentissement. Certains organes de la presse en

donnèrent des comptes-rendus incomplets, partiaux et perfides. Je n'ai pas voulu protester, car j'estime que l'œuvre congolaise n'a plus rien à redouter de procédés aussi malhonnêtes, et que le temps est l'élément le plus sûr pour avoir raison du dénigrement systématique.

J'avais parlé du Congo avec l'indépendance d'idées que j'apporte en toutes choses et spécialement dans tout ce qui touche aux questions scientifiques. La conférence publiée par la Société centrale d'agriculture, fut reproduite par la *Revue Scientifique* de Paris et par plusieurs revues agronomiques et coloniales. Les idées qui s'y trouvent exprimées n'ont pas jusqu'ici rencontré de contradiction sérieuse. Elles m'ont paru dignes de figurer (IV) dans ce petit livre de vulgarisation. J'y reproduis aussi quatre autres conférences. L'une (II) fut donnée à Gembloux à la demande de la Société des Anciens Sous-Officiers de l'armée, au sein de laquelle vibre encore l'amour de la patrie. Il s'agissait de venir en aide au comité qui s'était imposé la noble mission d'élever un monument au sergent De Bruyne, de glorieuse mémoire.

Ce fut pour moi l'occasion d'exposer à mes concitoyens le but de la colonisation et la nécessité, pour la Belgique, de devenir une nation colonisatrice. Beaucoup de Belges ont à ce sujet des opinions de parti pris ou redoutent puérilement des complications.

Une troisième conférence (I) donnée à la Société royale horticole et agricole de Huy rappelle les principales péripéties du voyage circulaire que j'entrepris en 1895-1896 dans le Haut-Congo.

Quant à la quatrième (III) elle est la reproduction d'une causerie sur les forêts du Congo faite à la Société centrale forestière.

Enfin le dernier chapitre (V) concerne la culture du caféier au Congo. Depuis quatre ans, je n'ai cessé d'affirmer

qu'elle est la base réelle de l'agriculture congolaise et il m'a semblé intéressant de reproduire ici l'exposé que je fis à la Société royale de Botanique de Belgique lors de son assemblée générale tenue à Liège le 26 juin 1898.

Ces cinq conférences m'ont paru former un ensemble digne d'être présenté à ceux de nos compatriotes qui s'intéressent à l'avenir du Congo. Comme illustration, ils y verront la photographie d'un caféier de Libéria cultivé à Stanleyville et dont les feuilles ont été enlevées à la sixième année afin de mettre en évidence la remarquable fertilité de cette espèce. Les deux indigènes occupés à la cueillette sont l'arabe Piani Senga et le sergent Joaki, mon fidèle compagnon dans mes voyages au Congo.

I.

AUTOUR DU CONGO

A deux reprises j'ai visité le Congo. La première fois, en 1893, j'ai parcouru le Bas-Congo, c'est-à-dire la région située au voisinage de l'Océan Atlantique, grande comme trois de nos provinces et qui comprend la forêt du Mayombe.

La seconde fois, en 1895-1896, j'ai fait dans le Haut-Congo un voyage circulaire de plus de 5000 kilomètres de parcours.

Il y a dans la zone forestière du Bas-Congo des territoires très fertiles qui conviennent aux entreprises agricoles; celles que l'on y a installées en ces dernières années ont, d'ailleurs, donné d'excellents résultats. Mais les ressources du pays ne m'avaient point paru pouvoir compenser les frais d'organisation et d'administration. A mon premier retour en Belgique, bien que partisan de la politique coloniale, je ne pouvais me ranger parmi les congophiles enthousiastes. Ceux-ci objectaient avec raison que je n'avais vu du Congo que le vestibule et assuraient que la région centrale du bassin est infiniment plus riche, plus favorable à la colonisation.

Ce fut donc pour moi une bonne fortune exceptionnelle lorsque je pus, en septembre 1895, reprendre la route du Congo avec la mission d'aller visiter les territoires situés au delà du Stanley Pool. Voici en quelques mots les étapes principales de ce voyage inoubliable.

Chaque jour, avant la nuit, le steamer s'arrêtait au bord du fleuve pour faire provision de bois destiné au chauffage de la machine.

Nous allâmes d'abord au lac Léopold II, puis revînmes sur nos pas pour nous diriger vers Luébo, station située dans une région très pittoresque, riche en caoutchouc et qu'habite une population très intelligente.

Les bords du Sankuru, que nous remontâmes ensuite sont aussi très remarquables par leur relief; en maints endroits, des masses de grès rouge très friable s'élèvent à pic et rappellent par leur aspect les beaux rochers de Marche-les-Dames.

Le 30 novembre, nous étions à Lusambo, la station centrale du Haut-Congo et l'une des plus importantes au point de vue militaire. Quatre jours plus tard, le steamer nous conduisait à Pania Matumbo, résidence d'un important chef nègre qui devait fournir les porteurs pour la caravane. Celle-ci quittait le Sankuru le 6 décembre et se dirigeait vers l'Est, dans la direction de Nyangwé. Ce pays venait d'être parcouru par les bandes de Batételas révoltés et par des troupes de l'Etat. Outre une bonne centaine de porteurs, on m'avait donné une trentaine de soldats bien armés, et un certain nombre d'hommes de guerre de Pania Matumbo, très diversement équipés. Tous ces nègres étaient accompagnés de leurs femmes, chargées de préparer la nourriture des porteurs et des soldats. Naturellement, ces dames emportaient avec elles leurs marmots de toutes tailles.

C'était une caravane imposante, qui comprenait près de 250 noirs avec mes boys et mes soldats venus de Boma. Un sous-lieutenant de la force publique, M. Ghysen, avait été chargé de m'accompagner jusqu'à Nyangwé.

Pendant plus de vingt jours, nous eûmes une vie assez

mouvementée : perchés sur les épaules de porteurs de haute taille, nous traversâmes de larges rivières et de vastes marais; nous vîmes deux des champs de bataille où trois semaines auparavant les révoltés avaient été battus par le commandant Lothaire. Plusieurs des villages où nous fîmes étape sont des agglomérations de 5 à 10.000 habitants, entourées de vastes étendues de terrains bien cultivés.

Le 28 décembre, nous arrivâmes à Nyangwé, grande ville fondée autrefois par les Arabes, mais qui avait été presque complètement détruite lors de la conquête du pays par le baron Dhanis. Nyangwé était un petit paradis terrestre congolais où l'on avait chaque matin en abondance du lait frais, du fromage, du beurre, des œufs et des fruits très variés. C'est là que j'ai passé le nouvel an en 1896 ; j'en étais d'autant plus heureux que, avant de quitter la Belgique, j'avais annoncé mon intention d'y fêter le 1er janvier.

Nyangwé était la station la plus éloignée que je devais visiter. Néanmoins, je ne pus résister à l'invitation que m'adressait le commandant Lothaire d'aller le voir à Kassongo. Le voyage se fait dans de grandes pirogues mises en mouvement par de nombreux pagayeurs. Le fleuve, appelé Lualaba par les indigènes, est majestueux, large de 1200 à 2000 mètres, bordé de villages nombreux et de belles cultures.

Le deuxième jour, vers midi, la pirogue s'arrêtait à Kassongo, saluée par une vigoureuse Brabançonne exécutée par la musique de la garnison.

Lothaire me fit le plus gracieux accueil et me montra avec fierté les immenses avenues de la nouvelle cité, les admirables cultures des populations voisines et me fit assister à une revue de ses valeureux soldats.

Le 5 janvier, le commandant Lothaire, le lieutenant

Henry et moi nous quittions Kassongo et faisions route pour Stanleyville, Boma et la Belgique.

La descente du Lualaba fut un voyage vraiment triomphal. Chaque blanc avait sa pirogue, brillamment décorée de tissus rutilants. La musique de Kassongo nous accompagnait et occupait de nombreuses pirogues avec les soldats et les boys. Jamais le Lualaba n'avait vu une pareille flotille ; jamais ses échos n'avaient fait retentir des sons aussi harmonieux, bien différents des cris de guerre d'autrefois. A chaque village où nous faisions escale, des milliers de nègres venaient acclamer Lothaire. De tous temps, les foules ont encensé les césars victorieux.

A Nyangwé, les notables arabes vinrent faire leurs adieux au commandant ; il y eut de grandes réjouissances qui se prolongèrent jusqu'au milieu de la nuit.

A quelques lieues en aval, commence la grande forêt équatoriale qui borde les rives de ses teintes sombres jusqu'à Bolobo. Nous ne devions plus la quitter avant deux mois de navigation.

Un soir, notre petite flotte fut menacée d'un désastre: une tornade nous surprit et nous n'eûmes que le temps de nous réfugier à la rive.

Le cours du fleuve est en plusieurs endroits interrompu par des rapides, prolongements des chaînes de collines qui séparent les grands affluents de la rive orientale. On traverse les moins dangereux en pirogue ; pour les plus torrentueux, où les eaux bondissent sur les rochers, les légères embarcations sont confiées à d'habiles pagayeurs habitués aux rapides, et on les voit passer avec une vitesse vertigineuse.

Notre arrivée à Stanleyville fut l'objet de grandes démonstrations de joie de la part des indigènes et même de chefs arabes qui s'étaient soumis à l'autorité de l'Etat.

Nous n'étions pas trop fatigués de la vie en pirogue au milieu du fleuve géant. Nous descendîmes successivement à Romée, Isanghi, Basoko, où nous eûmes le plaisir de rencontrer un steamer qui nous ramena à Stanleyville.

La *Ville de Bruxelles* quitta cette station le 12 février emportant vers Léopoldville une douzaine d'Européens et près de deux cents nègres de toutes catégories. Nous eûmes l'occasion de revoir les belles plantations d'Isanghi et de Basoko, de nous arrêter pendant plusieurs jours à Nouvelle-Anvers (Bangala), et à Coquilhatville, les deux stations les plus remarquables du Haut-Congo et de visiter Irébu et Lukoléla. Peu après, nous sortîmes de la grande forêt centrale et le 4 mars, j'arrivai à l'embouchure du Kassaï, où j'étais passé exactement quatre mois auparavant. A Léopoldville, je me reposai pendant une dizaine de jours avant de reprendre la route des caravanes et de la suivre jusqu'à Kimpessé, au kilomètre 157. Pendant que je parcourais le Haut-Congo, en l'espace de cinq mois, il avait été construit et mis en exploitation 77 kilomètres de chemin de fer !

Nombreuses furent mes tribulations pendant mes dernières journées de caravane ! Aussi, je saluais avec allégresse la locomotive qui fumait dans la gare de Kimpessé ! N'était-elle pas un prolongement de la patrie vers laquelle tendaient maintenant tous mes efforts ?

Le 9 avril, je retrouvai dans le port de Matadi l'*Eduard Bohlen*, qui m'avait amené en octobre au Congo et je m'installai dans la cabine que j'y avais retenue avec la résolution formelle de ne la quitter que pour remettre le pied sur le sol natal. Je le fis avec bonheur le soir du 14 mai 1896 : je rapportais en Belgique comme je l'avais promis «mes os dans ma peau», le tout en bon état. J'avais aussi la satisfaction d'avoir

intégralement rempli la mission que l'on m'avait confiée et de revenir au pays en retard seulement de deux jours sur le programme que je m'étais imposé lors de mon départ : faire un voyage autour du Haut-Congo en l'espace de huit mois. Programme assurément audacieux qu'un concours de circonstances peu ordinaire m'a permis de réaliser !

* * *

Après avoir ainsi parcouru les principales régions de cette vaste contrée, nous pouvons répondre à cette importante question : qu'allons-nous faire au Congo ?

Si vous étiez Français, ma réponse serait très simple : nous allons en Afrique planter le drapeau tricolore. Nous sommes en Belgique, dans un pays qui a la réputation assez justifiée d'être un foyer d'utilitarisme, conséquence de l'intensité de la lutte pour la vie entre d'étroites frontières. Pour vous convaincre que la colonisation du Congo est une bonne chose, il faut que je vous prouve que c'est là une entreprise avantageuse, utile à nos intérêts économiques.

Examinons en premier lieu les ressources du pays. Le Congo comprend une immense forêt centrale entourée de territoires recouverts de grandes herbes entremêlées d'arbres plus ou moins élevés et que l'on appelle des savanes. La forêt est la région la plus riche, par son climat humide presque toute l'année, par son sol, par ses produits, dont les plus importants sont le caoutchouc, le copal, les graines grasses, les fibres. Dans la forêt vivent à l'état sauvage diverses espèces de Caféiers et entr'autres le Caféier de Libéria, qui a été introduit dans les plantations. Celles-ci occupent actuellement plus de 250 hectares autour des principales stations, et leurs

résultats sont remarquables ainsi que je l'ai constaté à Coquilhatville, à Basoko et à Stanleyville. Il existe aussi une bande forestière le long de l'Océan Atlantique ; le Mayombe en est le prolongement méridional, mais il comprend à peine 100.000 hectares très favorables, du reste, aux entreprises agricoles.

La richesse des savanes est de beaucoup inférieure. Elles produisent en abondance, autour des agglomérations indigènes, de grandes quantités de maïs, sorgho, manioc, bananes, riz, patates, etc., dont les nègres se nourrissent, mais qui ne peuvent, à cause de leur faible valeur, être importés en Europe. Grâce à leur production agricole, les savanes sont très peuplées. Il est nécessaire de s'y établir et de s'y maintenir pour empêcher les entreprises guerrières de leurs habitants.

Je néglige, comme secondaires, les produits tels que le caoutchouc dit des herbes, l'ivoire, les arachides provenant des savanes, pour insister surtout sur les richesses de la grande forêt. Actuellement encore, elle renferme un très grand nombre d'éléphants. Anvers est devenu le marché d'ivoire le plus important du monde. Sans doute, cette précieuse ressource diminuera par la suite ; en attendant qu'elle soit épuisée, que de dizaines de millions auront ainsi été importés dans notre pays ! Il en est de même du caoutchouc : il est produit au Congo surtout par des lianes, de gigantesques plantes grimpantes, et quelques espèces d'arbres dont le suc est blanc comme du lait. Les nègres le recueillent et en retirent ces boules élastiques dont vous avez vu des échantillons à l'exposition de Tervueren. En échange de leur travail, nos compatriotes leur donnent des tissus, des couvertures, des objets de quincaillerie, des couteaux, toutes choses utiles aux nègres comme aux blancs, ou bien des objets qui servent à la parure. Les négresses sont

coquettes comme les blanches : elles aiment les bijoux et ceux qu'elles affectionnent le plus sont les perles de verre et les petits coraux. Vous devinez que leurs maris tiennent à mériter leurs sympathies et à conquérir leurs bonnes grâces. Et il faut qu'ils travaillent pour pouvoir leur procurer ces petites satisfactions.

De cette façon, naissent des besoins chez les primitifs ; ils ne tardent pas à se développer et à accroître les chances de bonheur.

Ces objets recherchés par les nègres et les négresses, sont fabriqués en Belgique. Ainsi, Gembloux est un centre de fabrication de coutellerie qui annuellement en expédie pour plus de 50.000 frs. dans l'Afrique tropicale.

De Gand et des environs, on exporte pour plusieurs millions de cotonnades. Sans les exportations vers le Congo, d'importantes manufactures devraient congédier des milliers d'ouvriers.

Ces couteaux, ces carrés d'étoffes, ces objets de quincaillerie et de verroterie sont les pièces de monnaie avec lesquelles nos compatriotes établis là-bas payent les nègres pour les produits qu'ils ont récoltés. Nos ouvriers sont donc de véritables fabricants de monnaie à l'usage des Congolais. Un couteau valant à Gembloux, quatre sous, transporté à peu de frais au Kassaï ou dans la Mongalla, permet d'obtenir un kilogramme de caoutchouc qui, à Anvers, sera vendu 8, 9 et même 10 francs. Assurément la différence ne représente pas tous bénéfices : il faut tenir compte des frais de séjour des commerçants, du prix de transport et aussi, sous forme d'impôts, des frais d'administration du pays. Sans crainte d'exagérer, on peut affirmer que par kilogramme de caoutchouc du Haut-Congo vendu à Anvers, nos compatriotes gagnent de 5 à 8 francs. Vous comprenez dès lors les dividendes fantastiques que don-

nent certaines sociétés commerciales établies au Congo.

Ce n'est pas tout. Le travail des indigènes peut être utilisé non seulement pour la récolte de produits naturels, mais aussi pour la culture de produits de grande consommation que nous ne produisons pas dans le pays. Tel le café. Nous importons actuellement 26 millions de kilogrammes de café valant 40 millions de francs, rente énorme que nous payons chaque année au Brésil et à Java. La culture du caféier réussit au Congo. Si nous voulons, nous établirons là-bas de vastes cultures de café afin d'utiliser ainsi nos capitaux et nos jeunes gens inoccupés. Nos jeunes agronomes se plaignent qu'il n'y a plus pour eux d'avenir sérieux en Belgique. Avec de l'énergie, de la vaillance, ils trouveront en Afrique de brillantes situations qui leur permettront d'arriver à la fortune.

Les Européens supportent difficilement un travail soutenu sous le soleil équatorial. On ne doit en exiger que l'organisation et la surveillance du travail indigène, rétribué à l'aide d'objets d'importation européenne.

Il en est qui prétendent que la race blanche pourrait s'installer à demeure dans l'Afrique équatoriale. C'est inexact : notre race y dépérit rapidement. Nécessairement, le Congo sera pour nous une colonie d'exploitation et non de peuplement.

Quand je dis colonie d'exploitation, je ne veux pas laisser supposer que nous sommes injustes pour la race nègre. Abandonnée à elle-même, elle est incapable de se civiliser, comme le démontre son histoire. Certains philosophes affirment volontiers que nous allons troubler par notre intervention la quiétude des peuples primitifs. Leur bonheur est bien discutable et l'illusion disparaît quand on connaît l'état de guerre perpétuelle des sauvages, leur mépris de la liberté individuelle, les

ravages qu'y font la famine et les épidémies. Non, la vie des sauvages n'est pas une félicité sans fin ; pour eux, comme pour nous, la civilisation est, en réalité, un immense bienfait.

Nous avons donc le droit de coloniser le Congo, d'y chercher des débouchés pour nos industries, nos bras et nos capitaux sans emploi.

Nos industriels n'espèrent pas seulement des commandes d'objets directement utiles aux nègres. En tout pays qui se développe, il faut bâtir des villes, construire des chemins de fer, des ponts, des steamers ; ce sont là des entreprises qui exigent des matériaux de provenance industrielle. Le chemin de fer de Matadi au Pool a demandé à nos usines métallurgiques des locomotives, des vagons, des rails, des traverses, des ponts dont la valeur représente des millions de journées d'ouvriers belges.

Dans un pays dont la population est croissante, il est de toute nécessité de rechercher les moyens de donner de l'extension aux industries et de permettre à l'émigration d'avoir un but national. Assurément, on peut faire de grandes entreprises en pays étranger et même y aller demander du travail. Mais on s'expose à subir tôt ou tard les effets parfois violents de la concurrence devant laquelle s'évanouissent les plus chaleureuses déclarations de liberté et de fraternité. Aux jours critiques, chez les nations comme chez les individus, ventre affamé n'a point d'oreille.

Quand à nos capitaux, ils ont encore droit à quelque sympathie, même sous le régime de la pure démocratie. Et il n'est pas inutile de rappeler que notre épargne nationale, surtout celle de la petite bourgeoisie, a vu depuis vingt-cinq ans des centaines de millions engloutis dans des emprunts étrangers d'une moralité fort douteuse.

Dans une colonie où nous serons les maitres, nos compatriotes retrouveront la même langue, les mêmes idées, les mêmes habitudes que sur le sol natal. Les lois seront des émanations de la métropole et seront appliquées par des fonctionnaires soumis au contrôle de la nation. Ce sont des garanties que seuls peuvent nier ceux qui n'ont jamais quitté leur province.

La colonisation a une influence morale non moins évidente.

Les petits pays, sans horizons lointains, sont comme nos petites villes, exposées aux idées étroites, aux rivalités mesquines et vouées fatalement à la décadence.

La vie coloniale élève les caractères, habitue les hommes à compter sur leurs propres forces. En Belgique le moindre emploi vacant excite la convoitise de nombreux jeunes gens qui se réclament surtout d'un favoritisme trop souvent immoral. En Hollande et en Angleterre, les fils de la bourgeoisie n'hésitent pas à aller aux antipodes conquérir des situations qui leur donnent l'indépendance.

Il y a plus. Les peuples qui n'aspirent à jouer aucun rôle dans le monde sont, comme les individus médiocres, condamnés à disparaitre, à subir la domination étrangère. Un peuple vaillant, qui a conscience de sa force, et de son rôle, impose le respect de ses droits, même aux plus forts.

Certes, les entreprises coloniales ne sont pas sans dangers. Les esprits timorés évoquent volontiers le spectre de révoltes sanglantes, de compétitions redoutables. Je me borne à leur dire qu'aucune grande entreprise humaine n'est dépourvue de risques proportionnels aux résultats à obtenir. Certes, il convient de les mesurer, mais sans défaillance. Ainsi raisonnent les vaillants !

II

LES BELGES AU CONGO

Quand dans une ruche d'abeilles la population atteint une certaine densité, on voit se former des essaims : ce sont des individus qui quittent l'habitation commune pour aller ailleurs fonder une autre famille, une colonie. Telle l'espèce humaine.

La population d'une région, d'un pays, tend à s'accroitre ; dans les conditions actuelles du monde, c'est un bien. Mais il arrive un moment où le sol ne peut plus nourrir tous ses habitants : il n'y a plus équilibre entre la production de la terre et la consommation de ceux qui la cultivent. Nous le voyons de nos jours, dans les villages où l'agriculture est la seule ressource.

Les races humaines ont, depuis des milliers d'années, ressenti les effets de la même loi fatale. Il en est qui n'ont pas eu l'énergie de résister, qui ont essayé, par des moyens artificiels, de ramener l'équilibre détruit. Celles-là ont succombé dans la lutte pour la vie. Car d'autres peuples dont la population continuait à croitre ont voulu s'emparer de leur sol et ont fini par les vaincre.

L'alimentation, satisfaction des estomacs, est l'instinct le plus puissant qui agisse sur les individus et de même sur les races.

Chez les peuples primitifs, à l'époque où la terre offrait encore des territoires fertiles disponibles, il se formait

aussi des essaims comme chez les abeilles. Des individus s'en allaient au loin à la recherche de régions qui n'étaient pas encore habitées. C'est le premier aspect de la colonisation. Les grandes migrations des peuples dans les temps anciens, les croisades au moyen âge, les entreprises coloniales des Espagnols, des Portugais et même des Français et des Anglais aux XVIe et XVIIe siècles n'ont pas eu d'autre cause première. La force devenait nécessaire pour conquérir les régions déjà occupées par des races inférieures.

Qui sait ? Nos descendants reverront peut-être ces luttes entre races différentes pour la possession du sol, luttes où, comme dans les temps anciens, les plus forts, les plus vaillants seront victorieux.

De nos jours, les luttes des peuples ont un aspect moins sanguinaire, mais non moins terrible. Les régions où la race blanche peut s'établir en permanence sont occupées par elle, à l'exception de la Chine et du Japon.

Il s'est formé des nationalités qui s'attachent à défendre les territoires conquis par les ancêtres. L'immigration n'est plus tolérée qu'à la condition que les nouveaux venus se résignent à se laisser absorber par les populations qui les admettent parmi elles. A la longue, cette lente infiltration réagira sur les nations et en modifiera plus ou moins les caractères originels.

Les rivalités entre peuples de même race, après avoir perdu leur forme guerrière des anciens temps, sont devenues économiques : à notre époque, les peuples luttent non plus pour posséder des terrains à cultiver, mais pour trouver des débouchés aux produits de leur industrie.

Dans les pays où la terre ne peut plus nourrir les habitants, ceux-ci s'attachent à produire des objets manufacturés qui, par voie d'échange, permettront

d'obtenir les aliments. La nation devient alors industrielle comme la Belgique, l'Angleterre, l'Allemagne.

Il n'y a plus d'émigration ou bien elle est fortement diminuée. Ce sont les produits fabriqués dans les usines qui émigrent vers des régions à production agricole.

Ainsi nous consommons en Belgique plus de 1500 milliers de tonnes de blé et nous en produisons environ 500 milliers de tonnes. Le reste, soit un million de tonnes ou 10 millions de sacs de blé, provient de l'étranger ; nous donnons en échange des produits de nos mines et de nos usines.

Fatalement, la production industrielle a une tendance à devenir excessive; sous peine d'être encombrées les nations doivent rechercher des débouchés pour leur industrie. Elles sont rivales. C'est toujours la guerre, non plus cruelle, mais pacifique, au moins en apparence. Chaque nation tend à s'assurer à l'étranger le maximum de clients, à se défendre contre la concurrence des autres nations.

Les lois de la guerre économique ne paraissent pas également claires à ceux qui disent en avoir fait une étude approfondie. On connait des docteurs qui, en ces questions, prétendent que le régime de la liberté absolue est le meilleur, le plus utile au point de vue général. C'est la solution la plus vertueuse du problème, celle qui concorde le mieux avec les intérêts généraux de l'humanité. Mais il ne faut pas demander aux nations, pas plus qu'aux individus, de pratiquer la vertu idéale. Les anges seuls sont des types absolument vertueux et depuis longtemps ils ont abandonné notre terre. Les peuples se préoccupent médiocrement de l'intérêt suprême de l'espèce ; en cela encore ils font comme la majorité des hommes.

L'égoïsme, voilà ce qui les guide, à l'exception des

natures d'élite, dont l'exemple n'agit guère sur la masse. Les individus obéissent aux calculs de leur intérêt, et les nations viriles écoutent l'instinct qui leur ordonne d'assurer l'avenir de leur race.

C'est en vain que l'on parle aux peuples, même les plus civilisés, de libre échange et de paix universelle. Tous ces avis n'ont pas plus d'effet utile que n'en peut avoir sur chacun de nous la description du bonheur des hommes qui vivaient à l'âge d'or et qui pratiquaient, dit-on, la vertu idéale.

De plus en plus, nous nous éloignons de la période idyllique ou les hommes étaient tous frères et aimaient leur prochain comme eux-mêmes. Ce temps a-t-il jamais existé et n'est-il pas l'un de ces rèves, un mythe, qui séduisent les âmes poétiques et les consolent de l'âpre réalité ?

Le grand moteur universel est donc l'intérêt. C'est la lutte pour la vie. Quelques faits vont vous le prouver et je les emprunte à notre pays.

Nous sommes en Belgique 6.700.000 habitants, c'est plus de 2 par hectare. Il faudrait des procédés d'agriculture extraordinairement intensifs, comme seuls en possèdent les Chinois, pour permettre à nos compatriotes de vivre des produits du sol national. Avec raison, nos compatriotes ont depuis plusieurs siècles orienté leur activité vers la production industrielle. Il en est qui ont émigré.

Un demi-million vivent en France, mais après une génération, sinon plus tôt, ils perdent leur nationalité et ils n'ont l'occasion de se souvenir de leur origine qu'aux jours sombres où la concurrence devient menaçante autour d'eux.

Nos compatriotes du canton de Gembloux qui partirent vers 1860 pour les Etats-Unis et qui y fondèrent

des villages entiers ont aussi été absorbés par la race anglo-saxonne. La même destinée est réservée aux Belges qui vont en Russie se fixer et fonder des familles. Ce sont des essaims que rien ne rattachera plus à la ruche nationale.

Assurément, il est regrettable que nos ancêtres, surtout à cause de la domination étrangère, n'aient jamais réussi à fonder des colonies de peuplement comme les Hollandais dans l'Afrique australe, les Anglais dans l'Amérique du Nord, au Cap, en Australie.

L'époque de la fondation de telles colonies est malheureusement passée : tous les territoires où la race blanche peut s'établir à demeure sont aujourd'hui occupés.

Nous devons donc nous résoudre à devenir une nation industrielle ; il faut donc diriger nos efforts vers la conquête de débouchés.

C'est surtout depuis cent ans que l'essor de notre industrie a été prodigieux. Grâce au bas prix de la main d'œuvre, conséquence de la densité de la population, nous luttons avec un réel succès sur les marchés étrangers. Nous avons construit des tramways et des chemins de fer dans les pays lointains ; grâce à l'esprit d'initiative de nos industriels, nos usines sont devenues très prospères. Ce n'est là, cependant, qu'une amélioration temporaire car les pays qui sont aujourd'hui tributaires de notre industrie finiront par s'outiller et à se mettre à l'abri de notre concurrence. Telle est la loi fatale. Dès lors, nos descendants se trouveront dans une situation des plus embarrassantes.

Il y a plus. Une nation industrielle devient nécessairement un pays riche en capitaux. La grande industrie est l'origine de grandes fortunes qui ne peuvent prospérer et durer qu'à la condition d'avoir des placements lucratifs.

Quand l'industrie nationale ne permet plus la rémunération des capitaux du pays, on les voit s'expatrier, attirés par des entreprises étrangères ou absorbés par des emprunts.

L'expérience a malheureusement appris à nos compatriotes le peu de confiance que méritent les emprunts de divers gouvernements exotiques, victimes de politiciens peu scrupuleux ou de guerres malheureuses.

Un pays arrivé au stade industriel est donc nécessairement tributaire de l'étranger s'il veut nourrir ses habitants, s'il veut exporter les produits de ses manufactures, s'il veut empêcher la ruine de l'épargne nationale. Dans la poursuite de cette triple mission, il faut compter avec les rivalités nationales, dont les procédés ne sont pas toujours conformes aux principes d'équité et de justice.

Les nations qui ont des colonies, l'Angleterre et la Hollande sont d'excellents exemples, y protègent tout naturellement leurs citoyens, leurs produits et leurs capitaux même lorsque les conventions douanières ne leur accordent aucune faveur particulière. Pour nous en convaincre, souvenons-nous que la langue officielle est celle de la métropole, que les fonctionnaires coloniaux sont de même nationalité et que les règlements que l'on y applique sont imprégnés des traditions nationales. Du reste, à ceux qui en douteraient, il suffit de signaler le grand nombre de Hollandais qui résident à Java et dans les iles voisines, et le grand commerce qui depuis plus de deux siècles se fait entre la Hollande et ses colonies.

Assurément, pour qu'une colonie soit utile à la métropole, il est indispensable que par son sol, ses richesses naturelles ou celles que la culture peut développer, elle puisse payer les frais d'organisation et d'administration. Inutile de coloniser le Sahara ou l'Arabie centrale, abandonnés aux populations nomades.

Le Congo peut-il nous indemniser de notre intervention ? Il n'y a plus de doute à ce sujet. En effet, la production de caoutchouc au Congo s'élevait l'an dernier à près de 2.000 tonnes, valant 16 à 18 millions de francs et représentant pour nos compatriotes un bénéfice minimum de plus de 12 millions. Et dans deux ans, ce dernier chiffre sera sûrement doublé.

Nous consommons actuellement 26 millions de kilogrammes de café, qui valent 40 millions de francs et que nous achetons à l'étranger. Avant vingt ans, si les Belges le veulent, ce sont eux et leurs capitaux qui feront produire tout le café nécessaire à la consommation nationale.

Je néglige les produits secondaires, graines grasses, fibres textiles, etc., que nos industriels trouveront en Afrique en échange d'objets fabriqués dans nos usines, ainsi que les cultures industrielles qui tôt ou tard couvriront les savanes congolaises.

L'homme n'est pas seulement un être qui mange, digère et se repose. Il a un cerveau dans lequel se forment ou pénètrent des idées.

Vous connaissez l'empire que les idées peuvent exercer sur les individus. Elles ont sur les peuples une action plus puissante encore ; elles influent sur leur destinée.

Les petits pays, sans horizons lointains, sont, comme nos petites villes, exposés aux idées étroites, aux rivalités mesquines et voués fatalement à la décadence. Ce sont là des altérations qu'il faut savoir observer pour les combattre.

La Belgique n'échappe malheureusement pas aux actions déprimantes.

Voyez la noblesse qui, pendant le moyen âge, maintint l'ordre dans nos provinces, y assura la justice, et plus tard essaya de les soustraire à la domination étrangère. Depuis notre Révolution, son rôle dans le pays est

bien effacé en comparaison de l'influence puissante qu'a su garder l'aristocratie britannique.

Dans la bourgeoisie, nous voyons la classe la plus riche, celle qui doit surtout sa puissance financière aux services qu'elle a rendus à l'industrie nationale, s'efforcer de copier la noblesse, en adopter les tendances; à part quelques brillantes exceptions, elle élève ses fils dans l'inaction et les condamne à une rapide dégénérescence.

Les ambitions de la bourgeoisie moyenne se limitent aux situations les plus faciles que procurent l'industrie et le commerce et surtout le fonctionnarisme. Sont-ils nombreux en Belgique les aspirants serviteurs de l'Etat, cette providence qui, aux yeux de tant de gens, devrait nourrir les citoyens avides de bien vivre et de réduire à quelques heures leur travail de chaque jour!

En France comme en Belgique, les gens clairvoyants s'effrayent, à bon droit, des progrès du fonctionnarisme et de son influence néfaste sur la nation. Les caractères sont exposés à s'avilir, les énergies s'émoussent et l'on perd la confiance dans les forces individuelles.

Les maux dont souffre la bourgeoisie belge faisaient l'objet d'une intéressante conférence donnée il y a un an au Cercle artistique de Bruxelles par M. Paul Hymans, un jeune avocat de grand talent. Il disait : « trois ulcères nous rongent : l'indifférentisme, qui nous anémie; l'esprit de parti qui nous divise ; et le dénigrement niveleur — signe de médiocrité — qui s'attaque à toutes les supériorités et, sous prétexte d'esprit, paralyse et débilite toutes les initiatives. »

Les aspirations de la petite bourgeoisie se confondent avec celles des couches populaires : ce qui les tourmente, c'est un vague idéal de bonheur égalitaire, souvent chimérique, peu conforme aux instincts qui nous gouvernent.

L'adversité est une grande école. C'est elle qui trempe

les caractères et assure la victoire. Ne vous étonnez donc pas si des couches populaires sortent des individus qui, par leurs aptitudes naturelles et leur puissance de travail, s'imposent à la bourgeoisie elle-même et assurent sa propre conservation. Car c'est en vain que l'on en réclame la disparition : aussi longtemps que par ses facultés mentales elle saura conserver son influence directe sur nos sociétés civilisées, elle ne périra pas.

Quelques qualités essentielles font la grandeur des hommes et des peuples : l'énergie, l'initiative, la volonté, la persévérance ; ce sont là les éléments du caractère.

Ces qualités s'affaiblissent dans le pays. Je ne vous en donnerai d'autre preuve que les sympathies qu'ont rencontré en Belgique les idées collectivistes. En réalité, nous souffrons d'une tare commune à toutes les nations latines et qui menace de les faire succomber devant l'énergie, l'audace et la ténacité de la race germanique et surtout des Anglo-Saxons.

Heureusement, nous subissons en Belgique l'influence des trois grandes races qui dominent dans l'Europe occidentale et dont deux, du reste, forment la nation. Ainsi s'explique que nous avons mieux résisté aux actions déprimantes qui depuis longtemps influent sur nos populations comme sur celles qui subirent la domination de l'empire romain. Ce qui le prouve c'est l'intensité de notre agriculture et nos succès industriels. Mais c'est surtout au Congo que se révèle la vitalité du peuple belge.

Il y a vingt ans que le Roi conçut le projet de coloniser l'Afrique tropicale. Qui, à cette époque, aurait pu deviner le succès actuel de cette entreprise qui ne fut à l'origine approuvée que par un très petit nombre d'hommes supérieurs ? La nation n'y attachait guère d'importance et même nos hommes politiques les plus illustres, tel

Frère-Orban, ne voyaient pas sans appréhension notre pays s'engager dans ce qu'on appelait volontiers les aventures coloniales. Ne vous en étonnez pas. Les conceptions nouvelles, quelles qu'elles soient, se buttent naturellement à l'inertie des cerveaux et des habitudes. Il faut une intelligence originale, supérieure, pour deviner les destinées d'un pays, surtout quand les esprits sont tout disposés à ne pas y réfléchir. Sans l'intervention de notre Roi, les Belges seraient restés étrangers au mouvement colonial qui entraine à la fin de ce siècle les peuples civilisés. La Belgique, trop confiante dans sa neutralité, se serait condamnée à n'avoir un jour que de maigres débouchés pour ses industries de plus en plus exigeantes par suite de l'accroissement de la population.

Il ne suffit pas d'avoir de grandes idées; il faut savoir les réaliser. A ce point de vue encore notre Roi a droit à notre admiration. Par instinct, je suis peu courtisan, et je juge volontiers les hommes non pas d'après le rang qu'ils occupent, mais d'après leur valeur personnelle et surtout d'après leur caractère. Peut-on citer beaucoup d'exemples d'autant d'initiative, de volonté, de ténacité que ce qu'il a fallu pour fonder l'Etat du Congo. Je ne sais ce qu'il faut le plus admirer: la grandeur de l'œuvre ou le génie qu'il a fallu pour l'exécuter.

Voilà un grand exemple que nous devons au Congo et qui vient de haut. Nous en trouvons aussi dans la masse de la nation.

Voyez ces fils de petits bourgeois et de prolétaires qui, en moins de vingt ans, ont fait la conquête militaire et commerciale du Congo. Ils sont à peine quelques centaines et dans ce nombre il y a des lieutenants de 30 ans qui se sont révélés tour à tour généraux de premier ordre, administrateurs hors de pair, diplomates consommés.

Il en est à qui leur éducation première, leur situation

ne permettaient pas de briller au premier rang, de remplir les rôles éminents. J'en ai connu de ces sous-officiers partis par enthousiasme, non pas attirés par la fortune, mais animés du désir de mettre en relief les réserves d'énergie et de vaillance emportées du sol natal. Ils ont résisté à toutes les privations, furent exposés à tous les dangers pour accomplir leur devoir. Il en est même beaucoup qui sont morts dans ces forêts lointaines, héroïques et obscures victimes de leur dévouement. Parmi ces courageux martyrs, il en est un qui a mérité spécialement notre admiration. C'est le sergent De Bruyn, un de ces enfants du peuple, qui deviennent soldat par goût et qui font la force et l'honneur de l'armée. Le Congo l'avait attiré comme il attire tous ceux dont l'individualité n'est pas satisfaite dans nos vieux pays d'Europe. Désigné pour surveiller les Arabes, il devinait ce qui l'attendait au premier signal de la guerre devenue inévitable entre les conquérants venus de l'Orient et ceux qui arrivaient de l'Occident : la mort. Il eut l'occasion d'y échapper. Avec une rare abnégation, il refusa d'abandonner le poste dont il avait la garde avec son compagnon Lippens. Tous deux furent massacrés peu de temps après. Ce sont deux héros, morts sans défaillance, pour faire leur devoir, pour la patrie.

Admirons ces vaillants et soyons fiers d'appartenir au même peuple. Une nation qui renferme de tels caractères, dans laquelle on a pu découvrir autant d'énergies et de dévouements, une nation qui a donné au monde de telles preuves de vitalité, a le droit de vivre et d'avoir foi en sa destinée.

III

LES FORÊTS DU CONGO

En Afrique, comme du reste en Asie et en Amérique, la végétation forestière ne recouvre pas tout l'espace compris entre les deux tropiques. C'est seulement au voisinage de l'équateur et dans quelques îles privilégiées que la végétation présente cet aspect luxuriant que l'on se plaît à attribuer aux forêts des régions chaudes et humides. Ailleurs, le sol est occupé par un mélange de grandes herbes, surtout de graminées, et d'arbres isolés. Ce sont les savanes, condamnées chaque année à d'immenses incendies, qui restituent, en quelques heures, l'énorme quantité de carbone enlevée à l'atmosphère par la végétation herbacée, pendant la saison des pluies.

Au Congo, la flore forestière occupe deux régions, l'une immense, l'autre très petite. Celle-ci se trouve dans le Bas-Congo, au nord de Boma, et constitue la forêt du Mayombe, véritables Ardennes congolaises avec leur sol très accidenté, montagneux, leurs populations farouches.

La forêt du Mayombe, qui commence à environ 40 kilomètres au nord du fleuve, se prolonge au delà du Tshiloango, sur le territoire du Congo français, jusqu'au Kamerun et même au delà, vers Sierra Leone, tout le long du golfe de Guinée. Elle forme une bande boisée de

70 à 100 kilomètres de largeur, influencée par l'action bienfaisante des vents qui, pendant presque toute l'année, soufflent de l'Océan Atlantique vers le nord-est. L'humidité qu'ils apportent est déversée sous forme de pluies ou de brouillards sur les hauteurs qui bordent le continent. La saison sèche se fait sentir, mais elle est tempérée par des brumes épaisses, très fréquentes pendant la nuit, et qui parfois donnent lieu à une pluie très fine.

Le Congo belge ne possède qu'une centaine de mille hectares de la forêt occidentale. On y trouve tous les types de végétation qui caractérisent la grande forêt équatoriale, comprise entre le 17[e] et le 29[e] degré de longitude, entre le 3[e] degré de latitude nord et le 4[e] de latitude sud. Cet immense territoire, grand comme vingt-cinq fois la superficie de la Belgique, est occupé d'une façon presque ininterrompue par une imposante flore arborescente. A peine rencontre-t-on des bandes étroites de savanes et de marécages entre quelques rivières.

Tout autour de ce vaste massif forestier s'étendent des savanes, qui se prolongent vers l'ouest jusqu'à la forêt atlantique, et vers l'est jusqu'à l'Océan indien, ou plutôt jusqu'à l'étroite bande boisée qui en longe le rivage entre les tropiques.

Pour quelles raisons la forêt équatoriale est-elle ainsi interrompue ? Ce n'est pas l'effet d'une distribution inégale de la chaleur : partout règne la haute température de la zone tropicale. Il n'y a pas d'autre cause que la répartition de l'humidité. En certains endroits, au cœur de la région, il pleut toute l'année ou, à peu près, tous les mois; ailleurs, pour des causes météorologiques encore mal définies, il y a une saison sèche de quatre à six semaines, parfois de deux mois, à une époque qui varie d'une station à l'autre et même d'une année à l'autre

pour une même station. Nous retrouvons en Afrique centrale, dans la distribution des précipitations, des variations analogues à celles de l'Europe moyenne et qui semblent être en relation avec les déplacements des grands courants atmosphériques. Vers les limites de la grande forêt, la saison sèche tend à devenir plus longue, à durer deux à trois mois ; au delà, vers le nord et vers le sud, les pluies sont interrompues durant un temps plus long. Et alors la forêt disparait pour faire place à la savane. Ce n'est plus que dans les ravins et le long des cours d'eau, sur une profondeur qui varie sans jamais dépasser deux cents mètres, que l'on revoit la végétation forestière.

Dominés par cette idée préconçue en beaucoup d'esprits que la flore tropicale doit être exubérante, certains ont affirmé que les savanes congolaises ont autrefois été recouvertes de forêts et que si celles-ci n'existent plus, c'est à cause de défrichements intempestifs exécutés par les indigènes.

Cette opinion repose sur les conséquences de la mise en culture du sol dans les territoires soumis à une longue saison sèche, comme le Bas-Congo et le Kassaï. Là, la destruction de la forêt est définitive : jamais la végétation arborescente ne pourra reprendre possession du terrain. Il n'en est pas ainsi dans la zone équatoriale où, grâce à l'humidité permanente, la forêt se reconstitue lorsque la terre est abandonnée par les agriculteurs indigènes.

Le voyageur qui n'a vu que des territoires peu étendus est porté à exagérer les conséquences du déboisement et à admettre que la forêt atlantique se continuait autrefois jusqu'à la forêt équatoriale, et que celle-ci s'étendait au loin vers les tropiques. On peut se convaincre aisément du contraire lorsqu'on voit la savane apparaître brusquement dans des régions qui ne furent jamais habitées par

des populations très denses, telles la zone arabe et la région située à l'ouest du lac Léopold II. Depuis une longue période, ces territoires sont occupés par la savane, à cause des conditions météorologiques.

A l'origine, lorsque la grande mer congolaise n'était pas encore réduite à ses derniers lambeaux, ses rivages ont pu nourrir une flore plus puissante qui, graduellement, se sera appauvrie au fur et à mesure que la saison sèche devenait plus marquée et faisait sentir ses effets sur la végétation.

Les incendies des grandes herbes ont aussi été accusés d'avoir déterminé la réduction des forêts primitives. Qui les a vus courant à travers les plaines, montant sur les coteaux et s'arrêtant brusquement à la limite du moindre rideau de végétation ligneuse, est convaincu que c'est encore là une réelle exagération.

La nature du sol varie beaucoup dans les forêts du Congo. Aussi bien dans la région atlantique que dans la forêt équatoriale, on rencontre des terrains très différents par leur origine et surtout par leur composition. Partout où la répartition des pluies le permet, la végétation forestière a fini par s'établir, mais un observateur attentif y reconnaît aisément l'influence de la nature du sol. Sur les sols formés presqu'exclusivement de sables peu fertiles, les arbres sont de taille moins élevée, les espèces moins variées; beaucoup appartiennent à la famille des Légumineuses, ce qui s'explique par la propriété de ces plantes de fixer l'azote libre à l'aide de leurs nodosités radicales.

Les forêts de ce type n'ont rien de grandiose, de majestueux comme celles qui recouvrent les sols latéritiques, où la quantité d'argile est assez considérable (10 à 30 p.c.). Il y en a de pareilles dans le Mayombe et dans le Haut-Congo, à Lukoléla, dans les alluvions déposées le long

du fleuve et surtout dans la zone arabe sur la rive droite de Lualaba.

En certains endroits, comme à Lukoléla, l'aspect de la forêt rappelle nos hautes futaies d'Europe : des troncs hauts de 30 à 40 mètres, dont les plus gros ont au moins 2 mètres de diamètre. Les cimes sont serrées les unes contre les autres et ne laissent passer qu'une lumière affaiblie, à peine suffisante pour permettre aux Fougères et à quelques autres herbes peu élevées de cacher la terre.

Ces belles futaies, qui font penser aux colonnes de nos vieilles cathédrales, sont constituées par un assez grand nombre d'espèces, ce qui les distingue des nôtres, formées d'une espèce prédominante. Rarement on voit, entre les tropiques, des massifs boisés d'une certaine étendue où une même espèce ligneuse parvient à éliminer ses concurrentes.

Il y a aussi des forêts où la haute futaie se trouve associée à une infinité d'espèces non arborescentes, de façon à présenter un fouillis de formes très diverses. Ce dernier type est la forêt équatoriale telle qu'elle se présente le plus souvent dans les régions les plus humides. Les espèces arborescentes sont toujours nombreuses et très variées ; mais au lieu de porter leurs cimes à une hauteur uniforme, on les voit former deux ou trois étages de verdure qui se superposent. Les cimes plus hautes sont souvent formées de branches peu ramifiées dont les sommets portent des bouquets de grandes feuilles divisées. Parfois même les longs filaments des usnées, des lichens, flottent parmi les branches comme de gracieuses chevelures blondes.

Sous ce premier plan de verdure s'étendent les couronnes d'arbres moins élevés, à ramification plus abondante et à feuillage d'ordinaire plus ample. Souvent aussi, à un niveau inférieur, des arbres encore plus petits,

mais souvent très variés, parviennent à se développer, tant la lumière déversée au-dessus de la forêt est intense. Et sur le sol abondent de nombreuses espèces herbacées, des Fougères, des Graminées, des Scitaminées, des *Amomum* et des Aroïdées, toutes plantes dont les exigences sont modestes en ce qui concerne les radiations lumineuses.

Ce n'est pas tout. Des légions de végétaux, par des procédés divers, s'installent sur les arbres et même sur les herbes. Dans les endroits très humides, des algues, des lichens et des mousses forment des taches vertes sur les feuilles. Ce sont là des épiphytes aux allures fort modestes ; des plantes vasculaires sont plus audacieuses. Les uns (des Fougères, des Orchidées, des Aroïdées, des Figuiers) s'accrochent le long des troncs ou s'appliquent sur la partie supérieure des grosses branches. Leurs racines et parfois une partie de leurs feuilles forment des masses spongieuses où l'eau s'accumule au moment des pluies. J'ai vu dans des ravins humides situés entre le Sankuru et le Lomani des arbres tout recouverts des touffes glauques de *Platycerium*, Fougères aux feuilles très bizarres.

Ces épiphytes sont de simples commensaux qui demandent l'hospitalité aux puissants de la forêt. Il est des espèces plus exigeantes, qui, non seulement vivent parmi les cimes, mais implantent leurs racines dans le bois et y puisent la sève à la façon de notre Gui. Ce sont du reste des plantes de la même famille, des Loranthacées, dont il existe de nombreuses espèces dans l'Afrique tropicale.

Enfin, une dernière catégorie de végétaux, les lianes, parviennent à s'insinuer dans ce fouillis déjà si complexe. Elles ont des procédés divers pour s'accrocher aux arbres et atteindre les cimes les plus élevées où elles s'étalent

leur feuillage. Il en est qui s'enroulent aux tiges les plus minces et les étreignent avec une telle force qu'elles les font périr après quelques années. On les voit alors ramper sur le sol comme de gigantesques serpents, se redresser, se recourber en grandes boucles et courir entre les troncs comme des câbles à section cylindrique, cannelée ou aplatie. D'autres lianes, telles les *Landolphia* à caoutchouc, s'attachent à l'aide de grandes vrilles, ou de rameaux transformés en crampons, ou de rameaux opposés qui embrassent les tiges plus robustes.

Dans la forêt équatoriale typique, la végétation ne se ressent pas de l'influence des saisons. Il est peu d'espèces qui perdent périodiquement leurs feuilles ; les boutons foliaires ne sont pas, comme dans nos pays, protégés par des écailles, car leur développement ne subit aucun arrêt régulier.

Quelques types d'arbres sont très curieux. L'un est l'*Eriodendron anfractuosum* ou faux-cotonnier, dont le tronc porte à la base de puissants contreforts qui en augmentent la résistance. Le *Musanga Smithii*, si répandu dans tout le bassin du Congo, est encore plus étrange : il repose sur un échafaudage formé de racines aériennes et ramifiées comme s'il s'était développé sur un monticule et avait été déchaussé. Ces racines aériennes sont précieuses dans les endroits où les sources sont rares. Les indigènes les coupent et placent des récipients au-dessous des sections ; après le coucher du soleil, par suite de la transpiration ralentie, l'eau s'échappe par les plaies au point qu'une seule racine peut fournir le lendemain matin plusieurs litres d'une eau très limpide et sûrement privée de germes.

Les nègres connaissent admirablement tout ce qui, dans la forêt, peut leur être utile. Sur les rives du Lualaba, je vis un jour un soldat qui avait soif couper

une grosse liane recouverte d'une écorce subéreuse, en enlever un tronçon long d'un mètre et demi qu'il emporta sur l'épaule. C'était une vraie pomme pour la soif. Après en avoir frappé le sol, il dressa le morceau de tige au-dessus de sa bouche afin d'y laisser couler l'eau renfermée dans les énormes vaisseaux de la liane. La secousse qu'il lui avait donnée avant de se désaltérer avait eu pour effet de détruire les bouchons gommeux formés à la suite des sections.

Les forêts du Congo ne sont pas réellement des forêts vierges, où jamais l'homme n'a pénétré. Elles sont habitées, mais beaucoup moins que les savanes où la mise en culture du sol ne présente pas tant de difficultés. Aussi la race dite bantou, c'est-à-dire des grands nègres qui cultivent la terre, a-t-elle d'abord contourné la grande forêt centrale. Ce n'est que plus tard, sous la pression de l'accroissement de population, qu'elle y a pénétré, surtout le long des rivières, mais sans constituer des agglomérations très importantes, comme dans les savanes méridionales. Ça et là, dans la grande forêt, on retrouve aussi des restes de ces nègres primitifs de petite taille, qui vivent de chasse et de pêche et qui paraissent condamnés, faute d'aptitudes agricoles, à une disparition inévitable.

Les nègres bantou n'ont pas dans la forêt un développement social aussi avancé que dans les savanes. En maints endroits, comme sur les rives du Lualaba, leurs habitations sont collectives : de simples hangars disposés le long des rives et dans lesquels il n'y a pas même de cloisons pour séparer l'emplacement réservé aux diverses familles. Ailleurs, sur les bords de la Mongalla, les indigènes établissent encore leur habitations sur pilotis, comme à l'époque des palafittes de la Suisse.

La faune des forêts parait moins riche que la flore.

Les serpents, parmi lesquels d'énormes boas, sont très répandus, et l'on s'en aperçoit lors des défrichements.

En marche, on rencontre rarement des reptiles, car ils se cachent à l'approche des caravanes.

Les éléphants sont encore nombreux dans la grande forêt, surtout dans la région orientale. On voit souvent au bord du fleuve les traces imprimées aux arbrisseaux par les pesants pachydermes ou les amas volumineux qu'ils ont abandonnés après leur digestion.

Parmi les fauves, les léopards et les panthères sont surtout répandus à la limite des forêts et des ravins boisés, au voisinage des savanes où vivent de nombreux herbivores.

Les singes sont assez nombreux ; les plus remarquables sont les anthropomorphes, le gorille, le chimpanzé et des formes peu connues qui vivent dans la forêt occidentale et dans la grande forêt centrale.

Des animaux plus petits, mais non moins dangereux pour les voyageurs, sont les fourmis. Il en est de nombreuses espèces, de mœurs très différentes ; les plus intéressantes forment des nids appendus aux arbres, ou des constructions en terre parfois hautes de 7 à 10 mètres. Ce sont les termitières si fréquentes dans les terrains argileux. Malheur à celui qui secoue un arbre sur lequel se sont installées des fourmis ou qui, par inattention, met le pied là où leurs armées défilent en colonnes interminables.

Quels sont les produits utiles des forêts congolaises ?

Il y a en tout premier lieu les bois, dont un certain nombre sont très remarquables, comme vous avez pu le constater à l'exposition de Tervueren. On connait des rouges de teinte claire ou violacée, des noirs comme l'ébène, d'autres qui, par le poli, présentent des dessins et des coloris très curieux. Quelques-unes de ces

espèces à bois précieux ont été décrites par les botanistes qui autrefois ont étudié la flore du Gabon. Mais la plupart des arbres du Congo sont encore inconnus, ce qui s'explique par la difficulté de recueillir des échantillons de fleurs et de fruits, sans lesquels on ne peut ni les déterminer ni les décrire.

Dans le Mayombe, une exploitation des bois a été entreprise et a permis à nos ébénistes d'apprécier les bois congolais. Il est à espérer que la construction du chemin de fer qui reliera cette région à Boma rendra cette entreprise plus avantageuse. Quant aux bois du Haut-Congo, comme on ne peut les faire flotter à travers les cataractes, il faudra attendre que les tarifs du chemin de fer soient devenus plus favorables pour les importer en Europe. Il en sera ainsi tôt ou tard, lorsque les bois de luxe seront devenus plus rares dans les autres forêts tropicales.

Beaucoup plus importants sont les produits gommeux et oléagineux ainsi que les fibres des forêts du Congo.

En tout premier lieu, il faut placer le caoutchouc, qui provient surtout de lianes appartenant au genre *Landolphia*.

Un arbre, le *Kickxia africana*, a été observé dans le Haut-Congo et donne aussi du caoutchouc. Il en est peut-être d'autres encore, mais à peine soupçonnés.

Les espèces de *Landolphia* sont nombreuses et les sucs ou latex qu'elles produisent ont des propriétés assez variées. Chez certaines, le latex se coagule spontanément au contact de l'air ; chez d'autres, il faut le chauffer ou y ajouter soit le suc acide de certaines herbes *(Costus Afer)*, soit des produits chimiques tels que l'alun ou un acide. La coagulation du latex ressemble à celle du lait. A la masse coagulée, les nègres donnent des formes extrêmement variées : boules de dimensions diverses, boudins, gâteaux, tartes, etc..

Pas plus que les espèces arborescentes, les lianes à caoutchouc ne sont réunies en quantité sur des espaces restreints ; elles sont très dispersées, comme l'explique du reste leur énorme développement. On les saigne en pratiquant des incisions dans l'écorce ; à la suite de cette opération, les plantes sont épuisées et il faut un an ou deux pour qu'elles puissent donner une nouvelle provision de caoutchouc.

En réalité, l'exploitation du caoutchouc est extensive et exige des territoires assez vastes. La grande forêt est immense. Ainsi s'explique qu'elle puisse à l'heure actuelle fournir plus de 2.000 tonnes de caoutchouc par an, représentant une valeur de plus de 16 millions de francs.

Cette production est susceptible de croitre encore pendant quelques années, mais on peut prévoir l'époque où elle pourrait diminuer par suite d'une exploitation excessive.

Bien que de valeur moindre, les corps gras constituent un trésor non moins important des forêts du Congo. Beaucoup d'arbres y donnent des fruits dont le péricarpe et les graines contiennent des corps oléagineux. L'espèce la mieux connue est le *Elaeis guineensis*, palmier qui habite presque tout le bassin et qui est très commun en beaucoup de régions. L'huile que fournit la pulpe du fruit et celle que renferment les graines sont employées pour la fabrication des savons et des bougies et sont l'objet d'un grand commerce dans le Bas-Congo. Il en sera de même dans le Haut-Congo, lorsque les frais de transport par chemin de fer seront assez réduits. Et alors toute une série d'autres corps gras produits par des palmiers et des arbres d'autres familles seront l'objet d'une exploitation commerciale. Ainsi dans la portion de la forêt autrefois conquise par les Arabes, une rosacée

arborescente (un *Parinarium*) produit de gros fruits sphériques dont les graines, assez semblables aux faines, renferment une huile qui rappelle celle que donnent les fruits du hêtre. Les Arabes en faisaient une grande consommation.

La gomme appelée copal est sécrétée par les Légumineuses arborescentes qui existent en quantité autour des lacs Léopold II et Matumba et sur les bords de l'Aruwimi.

La gomme s'accumule à la surface des écorces et finit par tomber sur le sol, où elle est souvent recouverte par les alluvions. Telle est l'origine du copal fossile.

Quant aux fibres, les plus importantes sont données par les feuilles des palmiers *Raphia* ; on les appelle raphia et les horticulteurs en font une grande consommation comme ligatures. Les nègres du Congo les utilisent pour faire des nattes et des vêtements très résistants.

Avant peu d'années, ces fibres seront importées en Belgique et y seront utilisées concurremment avec les produits similaires provenant de Madagascar.

Des forestiers se demandent naturellement si les forêts du Congo ne sont pas susceptibles d'être aménagées comme nos forêts européennes. Assurément, un jour viendra où l'État du Congo aura aussi, comme tout pays civilisé, un état-major qui s'occupera de l'exploitation méthodique de la végétation forestière, des boisements et des plantations d'espèces utiles. En attendant, il importe beaucoup plus de défendre les forêts naturelles contre les défrichements qui les menacent au Congo comme dans les autres régions tropicales. Vouloir les conserver serait un rêve chimérique ; les nègres ont besoin de les entamer pour établir leurs plantations de manioc et de bananiers. Là-bas, comme en Europe, la

forêt diminuera de plus en plus avec l'accroissement de la population indigène. Elle est sans doute plus menacée encore par l'établissement de cultures économiques, telles que les plantations de caféiers, de cacaoyers et d'arbres à caoutchouc. C'est une loi fatale : l'exploitation des colonies équatoriales par la race blanche comporte l'extension de ces cultures et la disparition de territoires boisés, où elles trouvent les conditions les plus favorables de sol et de climat.

De graves mécomptes seront évités et on sauvera d'une destruction inutile de vastes étendues de forêts si l'on veut bien apporter un peu de discernement dans les entreprises agricoles au Congo. Il est des terrains qui ne conviennent nullement aux plantations du caféier et du cacaoyer parce qu'ils sont trop sablonneux et condamnés à devenir des landes comparables à celles de la Campine. En attendant l'exploitation méthodique qu'en feront les sylviculteurs du XXe siècle, il importe de les laisser à l'état naturel et de se borner à y récolter du caoutchouc et d'autres produits de la végétation spontanée.

Les défrichements utiles sont nécessaires et excusables. Mais détruire des forêts sans profit, sans raison, est un crime qui, tôt ou tard, est puni et qu'il ne faut pas permettre.

IV

L'agriculture au Congo

Tandis que dans les pays de civilisation avancée le rôle de l'agriculture devient moins prépondérant à cause de l'évolution industrielle, il a une importance capitale dans les colonies voisines de l'équateur. L'économie de ces régions repose tout entière sur l'exploitation des produits du sol ; ceux qu'offre la végétation spontanée sollicitent d'abord l'attention des colons, mais bientôt avec l'épuisement de ces ressources, il faut en demander d'autres aux cultures.

Il en a été ainsi aux Indes néerlandaises, colonies remarquables à la fois par leur richesse et leur habile régime administratif. De même, au Congo, pendant une longue période tout au moins, la prospérité sera le résultat du développement de l'agriculture.

Faire l'exposé des conditions de ce développement, c'est donc dresser l'inventaire de la fortune de notre empire colonial. Tel est le problème que je vais essayer de résoudre.

Dans n'importe quelle région du globe, trois grands facteurs dominent l'agriculture : les conditions climatologiques, la nature et la fertilité du sol, et enfin les conditions économiques.

Situé à cheval sur l'équateur, le Congo est un pays de radiation intense: non seulement il y fait très chaud toute l'année, mais le ciel est inondé d'une vive lumière, ce puissant moteur de la vie végétale. Au contraire, l'eau

est distribuée d'une façon beaucoup moins régulière. Ce fait a une importance énorme pour la culture et doit être mis bien en évidence. En effet, l'action de la chaleur et de la lumière sur la végétation est nulle dans les pays où l'eau fait défaut comme dans le Sahara et en Arabie.

Il existe au Congo des territoires qu'arrosent des pluies aussi abondantes que fréquentes, où la végétation n'a pas à subir de période de sécheresse de plus de deux mois. Ainsi se comporte au voisinage de l'équateur une bande large de 5 à 6 degrés de latitude. Au nord et au sud de cette zone, les pluies ont lieu pendant une période de l'année longue de quatre à six mois ; durant les autres mois, il ne tombe que très rarement de l'eau et en maints endroits pas du tout. A Boma, à Luluabourg, à Kassongo, sur les rives de l'Uellé, il y a donc deux saisons bien délimitées, l'une humide, l'autre très sèche. Les plantes sauvages et cultivées croissent pendant la saison des pluies ; chez beaucoup d'espèces, la maturation des produits s'achève au début de la saison sèche. Puis la terre cesse de produire jusqu'au retour des précipitations.

Le long de l'équateur, la courte interruption de pluies ne suffit pas à arrêter la végétation, tout au moins d'une manière apparente. Il en résulte des différences profondes dans la flore des diverses parties de la zone située entre les tropiques.

Là où règne une humidité à peu près permanente domine une forêt immense, puissante à la fois par le grand nombre de ses espèces et la variété de ses formes végétales. Elle recouvre d'une façon presque ininterrompue tout l'espace compris entre le 18e et le 29e degré de longitude le 3e de latitude nord et le 4e de latitude sud. C'est l'une des plus grandes forêts qui existent sur la Terre. Elle ne se continue pas à l'est du 29e, ni à l'ouest du 18e de

latitude pour des causes encore mal connues. Cependant le long de l'océan Atlantique, il y a une forêt large de 80 à 100 kilomètres, dont la pointe méridionale recouvre la portion du Bas-Congo appelée Mayombe.

Tout autour de la grande forêt équatoriale s'étendent les savanes, qu'habitent des formes végétales capables de résister à la longue sécheresse : des herbes, surtout des Graminées, à souches le plus souvent vivaces, diverses plantes tuberculeuses, bulbeuses ou grasses, des arbres de tailles variées à feuilles caduques ou persistantes, mais qui alors sont protégées par des structures spéciales.

Les savanes sont des prairies sans fin, parsemées d'arbres tantôt élevés comme dans le Manyéma, tantôt rabougris comme dans la région des Cataractes. Pendant la saison sèche, elles sont ravagées par des incendies, parfois spontanés, mais le plus souvent allumés par des indigènes. C'est un procédé rapide de rendre à l'atmosphère l'anhydride carbonique enlevé par les plantes ; il ne nuit pas, quoi qu'on ait dit, à la fertilité du sol.

Beaucoup se représentent les terres tropicales douées d'une fertilité prodigieuse : hypnotisé par la vue ou la description des régions forestières, on oublie facilement qu'elles doivent leur végétation luxuriante à l'humidité abondante et à une radiation intense. Et l'on se figure volontiers que c'est surtout dans le sol qu'il faut rechercher la cause de cette exubérance.

Certes, des terrains entre les tropiques renferment des quantités d'acide phosphorique et de potasse et peuvent, sans l'intervention d'engrais, entretenir une agriculture intensive pendant de longues années. C'est vrai pour Java et d'autres îles qui doivent à leur origine volcanique leur étonnante fertilité. Il en est autrement au Congo, dont la plus grande partie est une plaine occupant toute la portion centrale du bassin. Sur les bords de cette

grande dépression, longtemps recouverte par une mer intérieure, le sol se relève en gradins plus ou moins élevés de terrains plus anciens.

D'une manière générale, la plaine centrale est formée de dépôts où le sable siliceux domine comme dans la région septentrionale de la Belgique. Les terrains sablonneux sont naturellement peu propices à la culture parce qu'ils renferment peu de phosphates et de sels de potasse. On en trouve davantage dans les couches argileuses des hauteurs qui entourent la dépression centrale et aussi dans les alluvions argileuses, assez fréquentes le long des rives du fleuve et de ses affluents. Les terrains dits latéritiques et même certains sables du Bas-Congo et de la région orientale de la grande forêt contiennent des provisions assez notables de matières minérales qui en assurent la fertilité. Ces notions, que l'étude géologique permettait de prévoir, ont été confirmées par l'analyse chimique de 38 échantillons de terre que j'avais prélevés en 1893, 1895 et 1896 en divers points du Congo. Cette analyse a été faite par deux de mes élèves MM. E. Stuyvaert et Em. Carpiaux au laboratoire de botanique de l'Institut agricole de l'État.

Par suite des copieux lavages provoqués par les pluies, la chaux n'est pas abondante dans la plupart des sols des régions équatoriales.

Les combinaisons azotées sont assez répandues, ainsi que la matière organique laissée par les végétations antérieures. Beaucoup de terrains sablonneux sont fortement colorés par l'humus et ressemblent aux terres des jardins depuis longtemps cultivés ; ainsi s'explique la valeur exagérée qui souvent leur a été attribuée. Dans les terres argileuses, la matière organique est beaucoup moins apparente. Et si l'on n'est pas prévenu, on est tout disposé à douter de leur fertilité.

J'attire à dessein l'attention sur la relation, tout à fait inexacte, que beaucoup d'Européens sont disposés à établir, en Afrique, entre la couleur foncée d'un sol et sa fertilité. C'est un procédé dangereux, qui conduit à établir des cultures économiques dans des terres condamnées à se transformer après quelques années en landes de sable blanc.

Partout où l'on a le choix — et au Congo ce n'est pas l'espace qui fait défaut — il faut préférer les terres argileuses ou les alluvions fertiles déposées le long des rivières, et laisser dans leur état naturel les forêts à sol siliceux, quelle que soit leur richesse en humus.

Pour des plantations faites en vue de l'exportation, une autre condition s'impose, plus impérieuse encore que la première : on ne doit pas les établir en dehors des régions forestières, sinon elles sont condamnées à lutter contre la sécheresse, à moins de se résoudre à en combattre les effets par de nombreux travaux d'irrigation.

Nous voici amenés à discuter les conditions économiques de l'Agriculture congolaise.

Comparé aux îles telles que Cuba, Java, etc., le Congo a le défaut doublement grave d'être un territoire continental : il y fait moins humide, les écarts de température sont plus importants que dans les grandes îles situées entre les tropiques.

En outre, les transports à effectuer d'un point situé au cœur d'un continent vers les pays tempérés sont plus onéreux. Voilà un défaut économique évident. Même lorsque les chutes du fleuve comprises entre Matadi et le Stanley-Pool seront utilisées pour la traction sur le chemin de fer — progrès qui sera probablement réalisé dans le premier quart du XX[e] siècle — une tonne de produits récoltés dans le Haut-Congo sera grevée d'un droit à l'exportation de 50 francs au moins avant d'arriver à la

mer. Actuellement, il ne peut être inférieur à 100 francs, c'est-à-dire que tout kilogramme de produits transporté sur le haut fleuve, puis par chemin de fer, doit payer dix centimes pour frais de transport jusqu'à Matadi. Ce fait et la moindre fertilité du sol sont généralement négligés par ceux qui aiment à comparer l'avenir du Congo à la prospérité actuelle de Java.

En revanche, le Congo est une colonie vierge de grandes cultures, qui à la longue sont exposées à des épidémies désastreuses, comme le caféier et la canne à sucre à Ceylan et aux Indes orientales. Il a aussi l'avantage de disposer d'une main-d'œuvre assez abondante, encore peu exigeante, par conséquent facile à discipliner, mais, par contre, de qualité inférieure.

Aux enfants de la race blanche, il n'est pas permis de s'établir d'une manière définitive dans la zone équatoriale. Celle-ci est un tombeau où depuis plus de vingt siècles, bien des peuples de race blanche ont essayé en vain de fonder des colonies durables : tour à tour ils ont été vaincus par le climat, et quand ils ont pu résister, c'est au prix d'unions avec les autochtones et d'un afflux permanent alimenté par les métropoles.

Si la zone équatoriale est un tombeau pour notre race, nous devons renoncer à faire du Congo une colonie de peuplement, n'importe sous quelle latitude. Il sera une colonie d'exploitation, où nous trouverons à utiliser les capitaux et les intelligences qui encombrent de plus en plus la Belgique. Les uns et les autres serviront à cultiver des plantes dont les produits sont recherchés dans les zones tempérées.

Toutefois, il ne faut pas perdre de vue que les habitants d'une colonie, aussi bien les indigènes que ceux qui proviennent des zones tempérées, demandent au sol la plus grande partie de leur alimentation. Il faut donc au Congo

deux catégories de cultures : celles qui sont nécessaires à la nourriture des habitants, et celles qui donnent des produits d'exportation. Appelons les premières cultures de plantes alimentaires, les secondes, cultures de plantes économiques.

Il ne manque pas de plantes alimentaires dans l'Afrique tropicale : le maïs, le sorgho, le bananier, les haricots, le manioc, la patate, les ignames, le riz, le mil, l'éleusine, l'élaïs, l'arachide, le voandzou, le sésame et beaucoup d'autres encore. Dans chaque région, l'une ou l'autre de ces espèces prédomine suivant la nature du sol, le climat, les habitudes de la race. Tous ces végétaux, excepté le bananier, l'élaïs et le riz, qui réclament plus d'humidité, prospèrent dans les savanes et se développent pendant la saison des pluies.

Des millions de nègres se nourrissent exclusivement aux dépens des champs cultivés au milieu des savanes, champs qu'ils soumettent à une jachère plus ou moins longue, et aussi à un assolement rudimentaire. Les Congolais n'ont encore aucune notion relative à l'engrais ; une seule fois, j'en ai vu une application au delà du Sankuru, où des tiges de maïs avaient été couchées dans les sillons séparant les lignes de manioc.

Bien nourries, les populations des savanes au nord et au sud de la grande forêt centrale sont en général, nombreuses, bien faites, courageuses et ont atteint un degré de civilisation incontestable. Telles sont surtout diverses peuplades du Kassaï et de l'Uellé.

Quels sont les produits d'exportation des savanes ? Je néglige, comme fort peu importants, ceux qui proviennent des ravins boisés et des galeries forestières qui occupent les bords des rivières.

Au prix actuel du blé, nous ne pouvons songer à exporter aucun produit amylacé en Europe, et il en sera sans doute ainsi pendant beaucoup d'années. A cause de

la situation continentale du pays et des obstacles à la navigation constitués par les cataractes, il est peu probable que l'on puisse, au siècle prochain, exporter du Haut-Congo ni maïs, ni sorgho, ni riz, dont la valeur couvrirait à peine les frais de transport à la côte. Même les produits riches en corps gras, et partant de valeur plus élevée, comme les graines d'arachide et de sésame, les fruits d'élaïs, ne laisseraient que de maigres bénéfices aux cultivateurs indigènes, et ne doivent pas préoccuper les exploitants d'origine européenne.

Quelques plantes économiques pourraient être cultivées en diverses régions des savanes : le cotonnier, dont plusieurs espèces existent à l'état spontané ou naturalisé, la canne à sucre, l'indigotier. La première exige une main-d'œuvre à la fois nombreuse et délicate, et les deux autres correspondent à une agriculture déjà perfectionnée, fondée sur l'emploi des engrais et d'un outillage assez coûteux.

Dans un avenir lointain, lorsque l'Afrique tropicale, sera arrivée à un degré de civilisation plus élevé, ces plantes y seront l'objet de vastes exploitations. Et quand plus tard encore, la lutte pour le pain sera devenue plus redoutable dans les régions tempérées, les plaines de l'Afrique tropicale, soumises à des méthodes de culture rationnelles, alimenteront des centaines de millions d'hommes.

En attendant, il convient de fonder peu d'espoir sur les ressources des savanes. C'est là une vérité économique que devraient méditer tous ceux qui s'intéressent à la prospérité du Congo. Et l'occupation de ces territoires ne peut s'expliquer que par la nécessité de dominer leurs habitants.

Attendons-nous à découvrir plus de richesses dans la forêt équatoriale. Non seulement les plantes de la savane

y sont cultivées et plusieurs (bananier, élaïs, riz) sont beaucoup plus productives, mais quelques espèces précieuses y trouvent les conditions les plus favorables à leur existence.

Laissons de côté les produits de réelle valeur de la végétation spontanée (caoutchouc, huiles d'élaïs et d'autres arbres, fibres de raphia, graines de caféiers sauvages, etc.), pour ne nous occuper que des plantes qui méritent de figurer dans les cultures économiques.

Je place au premier rang le caféier. Au moins trois espèces ont été trouvées à l'état spontané dans les forêts du Haut-Congo et il en existe aussi dans la forêt du Mayombe. Des rives de Lualaba, j'ai rapporté des morceaux de troncs de plus de 20 centimètres de diamètre, enlevés à des arbres d'une dizaine de mètres de hauteur. Assurément des espèces qui vivent en liberté dans un pays doivent y trouver réalisées leurs exigences climatologiques et physiologiques. Au Congo, les caféiers sont chez eux comme les Nègres et tous s'y trouvent bien. Ne vous étonnez donc pas si de mon voyage autour du Haut-Congo j'ai rapporté l'inébranlable conviction que ce pays sera au XXe siècle un grande colonie à café, comme le Brésil l'est à l'époque actuelle.

D'autres raisons plaident en faveur de l'extension de la culture du caféier dans l'Afrique équatoriale. La consommation de sa graine augmente chaque année, tandis qu'un parasite redoutable de nature cryptogamique (*Hemileia*) envahit progressivement les plantations des anciennes colonies. La culture de l'arbrisseau, la préparation de ses produits n'exigent ni une main-d'œuvre habile, intelligente, ni des capitaux très considérables. Malgré la baisse actuelle du café, due en partie à des causes artificielles, on ne doit nullement désespérer des plantations congolaises. Il faut louer

l'État du Congo d'avoir, dès 1885, fait de grands efforts pour importer le caféier au-delà du Stanley-Pool. A la fin de 1897, un millier d'hectares étaient plantés ; dans la plupart des postes de culture, les résultats sont réellement remarquables. J'ai moi-même récolté en 1896 sur un pied de caféier de Libéria, à Basoko, 28,5 kilogrammes de baies correspondant à plus de 3 kilogrammes de café commercial. Évidemment cette récolte est exceptionnelle et ne peut servir à des évaluations générales.

L'espèce qui convient le mieux aux faibles altitudes de la zone équatoriale est le *Coffea liberica,* qui s'y trouve du reste à l'état sauvage. On plante de 900 à 1000 pieds par hectare et la récolte à partir de la sixième année peut être évaluée à 1,5 kilogramme par pied ; c'est donc un produit de 1350 à 1500 kilogrammes par hectare, qui peut se maintenir pendant six à dix ans et probablement davantage dans les bonnes situations.

Le caféier, surtout celui de Libéria, redoute les situations découvertes et la sécheresse. Au voisinage de l'équateur, il est donc nécessaire de lui donner un ombrage suffisant, soit en conservant des arbres de moyenne taille lors du défrichement de la forêt, soit en plantant diverses essences indigènes ou exotiques.

Dans certaines régions, surtout dans la zone arabe, les indigènes n'ont pas tardé à comprendre les avantages qu'ils retireront de la plantation de caféiers et se sont empressés de planter les graines que l'État leur a fait distribuer. C'est donc une culture qui ne sera pas le monopole des capitalistes européens, mais qui permettra la création d'exploitations restreintes et assurera ainsi l'existence de la petite propriété.

Depuis deux ans, je n'ai jamais cessé de croire que l'agriculture congolaise sera surtout prospère par la

culture du caféier. Mais cette opinion n'exclut nullement la possibilité d'accorder une place importante à d'autres végétaux utiles. Il serait même fort imprudent de fonder l'économie d'un si grand pays sur une seule plante, ce qui l'exposerait à des crises intenses.

Plusieurs espèces sollicitent l'attention des agronomes, mais aucune ne parait, en ce moment, s'imposer à l'exclusion des autres. Ainsi le cacaoyer, dont on espérait en Afrique faire un rival du caféier, y trouve rarement les conditions de climat et de sol qui en font l'une des plantes coloniales les plus délicates. Si, à Basoko, des cacaoyers forment de superbes arbustes et donnent de belles récoltes, il faut reconnaitre que c'est là un essai limité auquel on peut avec raison opposer des tentatives plus malheureuses.

Un rival du caféier par les propriétés excitantes, le kolatier, parait mieux adapté au climat du Congo, où il vit à l'état sauvage et est cultivé par les indigènes, très friands de ses graines. C'est un grand arbre à développement assez lent, à production tardive, grave inconvénient en ce temps où les entreprises doivent donner des bénéfices immédiats.

Les graines de kola se font de mieux en mieux apprécier et seront sans doute l'un des excitants à la mode si un jour un désastre atteint la production du café.

D'autres plantes promettent d'occuper une place importante dans l'agriculture de l'Afrique tropicale : ce sont celles qui fournissent le caoutchouc et la gutta-percha, ces substances de plus en plus recherchées par l'industrie. Les végétaux à caoutchouc sont partout l'objet d'une exploitation à outrance, qui ne tardera pas à épuiser les réserves naturelles comme l'étaient celles de gutta-percha dans ces dernières années. La plupart des lianes (*Landolphia*), conviennent peu à la culture à

cause de leur grande taille, mais divers arbres à caoutchouc originaires du Congo *(Kickxia)* ou d'ailleurs *(Castilloa, Hevea),* ainsi que le *Palaquium Gutta* sont l'objet d'essais d'acclimatation à Boma et à Coquilhatville.

Ces tentatives s'imposaient, car l'épuisement sinon la destruction des lianes est inévitable et il faut veiller à restaurer une ressource aussi précieuse.

Faut-il, avec certains esprits, accorder aux palmiers utiles (élaïs, cocotier, raphia) un rôle dans les plantations congolaises ?

Le cocotier est essentiellement un arbre des rivages tropicaux, et l'État indépendant en a bien peu le long de l'Atlantique. Quant à l'élaïs et au raphia, ils pullulent dans la forêt et aussi dans les terrains humides des savanes. Même dans le Mayombe, si près de la côte, les indigènes n'exploitent pas tous les palmiers, ce qui prouve que le besoin d'en faire des cultures est fort contestable. En ce qui concerne le Haut-Congo, n'oublions pas l'objection déjà signalée relative aux frais de transport des produits de valeur peu élevée. A ce sujet, il n'est pas non plus inutile de faire observer combien diffèrent les calculs fondés sur des cultures restreintes, tels que ceux qui sont relatifs à quelques palmiers situés dans les conditions les plus favorables et ceux qui correspondent à la réalité. Au reste, il ne faut pas quitter notre pays pour connaitre les déboires causés par cette arithmétique chère aux agriculteurs en chambre.

Tout ce que je disais tout à l'heure, à propos des savanes, de l'arachide, de l'indigotier, de la canne à sucre est encore applicable aux régions forestières, où, par suite des défrichements, des plaines pourront facilement être utilisées pour la culture de ces espèces.

Les efforts persistants de l'État et de divers particu-

liers pour établir de grandes cultures de tabac ont jusqu'ici échoué. Je ne m'en suis jamais étonné et n'hésite pas à prédire encore le même résultat à beaucoup de tentatives de même nature.

Certes, le tabac est à beaucoup de titres une bonne culture de début dans une colonie tropicale. Il a eu un rôle glorieux dans l'agriculture des Antilles. Cette culture ne réclame pas de grands capitaux, mais la richesse du sol, la qualité de la main-d'œuvre et surtout la préparation du produit ont une importance extrême.

Au reste, il n'est pas démontré que l'extension de la culture du tabac telle qu'elle se fait actuellement à Sumatra soit un bienfait pour le Congo. Dans la grande île malaise, de puissantes sociétés, qui distribuent chaque année des dividendes énormes, s'acharnent à déboiser de vastes espaces pour y faire deux ou trois cultures sucessives de tabac. Le sol est ensuite abandonné à l'envahissement de la savane.

Un tel régime serait à coup sûr désastreux pour la grande forêt congolaise : après un siècle, il n'en resterait plus que des lambeaux et partout domineraient pour toujours le climat et la flore des savanes.

Ne nous arrêtons pas aux arbres à thé et à quinquina, des plantes qui ne se plaisent près de l'équateur qu'à des altitudes assez élevées. Signalons, sans en exagérer l'importance, les plantes à épices, le vanillier, dont plusieurs espèces croissent dans les forêts du Congo, les poivriers, qui y sont aussi représentés, le gingembre, le giroflier, le muscadier, végétaux dont les uns existent déjà dans les plantations et dont les autres pourront y être introduits. Ils n'auront jamais qu'un rôle accessoire dans l'économie de la colonie. Il en est de même des nombreuses espèces à fruits comestibles.

Une étude d'économie rurale ne serait pas complète si

l'on omettait les animaux domestiques. Dans la zone équatoriale, leur rôle n'est nullement comparable à ce qu'il est dans les régions tempérées. Le cheval et les bovidés résistent mal au climat de la grande forêt et, dans les savanes, l'élevage doit compter avec la saison sèche, pendant laquelle les herbes des prairies constituent une médiocre nourriture, lorsqu'elles échappent aux incendies.

Le cheval ne pourrait guère rendre des services que comme animal de selle, à la condition, bien entendu, de choisir des races appropriées aux régions tropicales. A ce point de vue, les mules et l'âne sont plus robustes et plus estimés.

Quant au bœuf, il faut le considérer comme un animal de boucherie. Les services qu'il peut rendre dans les travaux du sol ne sont pas immédiats : la houe est le principal outil de l'agriculture nègre et elle ne perdra pas de sitôt ce privilège. Cependant on peut aisément prévoir tout le parti que l'on pourrait tirer de moteurs animaux ou même mécaniques plus puissants pour la préparation des champs destinés aux plantes herbacées.

Les bovidés sont surtout destinés à fournir de la viande, si nécessaire aux Européens, que le climat prédispose à l'anémie. Jamais, sous le soleil équatorial, on ne pourra les comparer à leurs congénères des pays tempérés à climat humide. On ne célèbre pas la fête du bœuf gras dans les steppes tropicales. Ce n'est pas tout. Là-bas, il faut renoncer encore à retrouver les aptitudes laitières de nos meilleures races européennes, même chez les individus d'importation directe. Le lait et le beurre sont aussi des produits des pâturages tempérés, et c'est fort heureux pour notre agriculture.

La question de la production des fourrages est l'une des plus difficiles à résoudre, principalement dans les

savanes. Peu d'espèces d'herbes parviennent à résister à la saison sèche et beaucoup d'entre elles fournissent un fourrage plus abondant que nutritif. Il faudrait faire des essais avec certaines légumineuses indigènes, qui conviendraient peut-être comme succédanés de nos trèfles et de nos luzernes.

La domestication de l'éléphant est tout au plus digne de séduire les esprits audacieux.

Ce ne sont pas du reste les espèces domestiques de grande taille qui rendent au Congo les meilleurs services: le porc, la chèvre, les moutons, les poules, les canards, que les nègres laissent courir en liberté dans les brousses qui entourent les villages, abondent en maintes régions et sont fort recherchés par les indigènes et les Européens. Peut-être des croisements avec nos variétés domestiques pourraient améliorer utilement les espèces congolaises partout où l'on voudrait faire un élevage plus rationnel.

Comme bestioles utiles, n'oublions pas les abeilles sauvages, extrêmement répandues dans certains endroits; elles fournissent du miel assez bon et de la cire que l'on pourra exporter en Europe.

Si, dans cent ans, les Congolais, imitant les amis de l'agriculture en Belgique, constituent des associations agricoles, ils formeront aussi une puissante société centrale ; ils auront une société d'aviculture, un cercle pour protéger les abeilles sauvages et aussi une société pour l'amélioration du bétail. Quant à la fédération laitière, elle sera formée par les épiciers marchands de lait concentré provenant de nos pays. Et le principal objet de discussion, lors de leurs congrès annuels, sera de déterminer la quantité et les qualités de l'eau qui conviennent le mieux pour satisfaire les consommateurs.

Résumant cette revue des conditions de l'agriculture congolaise, nous pourrons conclure : au siècle prochain,

le Congo sera une grande colonie à café ; on y récoltera comme produits secondaires du caoutchouc, du cacao, des graines de kola et peut-être de la gutta-percha et de la vanille. Comme produits accessoires, on exportera aussi des huiles d'élaïs, les graines oléagineuses d'arachide, de sésame et d'autres espèces provenant des cultures ou de la végétation spontanée.

A ce premier stade de l'évolution agricole, l'intervention des capitaux et du génie d'organisation des Européens sera nécessaire.

En général, le sol du Congo n'est pas assez fertile pour permettre une agriculture intensive *sans engrais,* la forme qui prédomine inévitablement au début de la colonisation des territoires neufs. Par contre, d'immenses surfaces vierges de toute intervention humaine seront livrées à la culture sous un climat à la fois chaud et humide, où la végétation est bien plus puissante que dans les régions tempérées.

Il serait puéril d'affirmer qu'il n'y a pas, ailleurs entre les tropiques, de territoires plus fertiles et dont la situation soit plus favorable au commerce. Mais ces pays étaient occupés lorsqu'à la fin de ce siècle, nos compatriotes ont compris l'importance des entreprises coloniales. Aussi nous devons nous réjouir si, par suite de l'Acte de Berlin, la portion la plus riche de l'Afrique tropicale, la grande forêt équatoriale, peut devenir un jour une Grande Belgique.

V.

LE CAFÉIER
et sa culture au Congo

Lorsqu'il y a deux ans, à pareille époque, je remettais à M. le baron Ed. Van Eetvelde, Secrétaire d'État du Congo, mon rapport sur mon voyage autour du Haut-Congo, j'affirmais que ce pays *sera dans un siècle une grande colonie à café comme le Brésil l'est à l'époque actuelle.*

Depuis lors, j'ai beaucoup réfléchi aux ressources des territoires congolais. Si le caoutchouc en est à l'heure actuelle la plus importante, on ne doit pas oublier que c'est un produit qui s'épuise dans les forêts et qu'il faut des années pour que les lianes recouvrent leur capacité de production. C'est donc sur l'agriculture que nous devons fonder nos meilleures espérances ; elle est du reste la source de richesse la plus durable des colonies équatoriales.

Parmi les plantes économiques, c'est-à-dire, celles dont on peut exporter les produits, qui peuvent être cultivées au Congo, le caféier est au tout premier rang. On y rencontre d'immenses espaces dont le sol et le climat conviennent parfaitement à cet arbrisseau et sa culture n'exige ni une main-d'œuvre habile ni des capitaux considérables. Ce qui prouve combien le caféier trouve au Congo les conditions qui conviennent à son développement, c'est son existence très fréquente dans les forêts.



CAFÉIER DE LIBERIA

cultivé à S...

L'arbrisseau était à la sixième année de plantation ...

A gauche, l'arabe Piani Sengu ...

ÉIER

au Congo



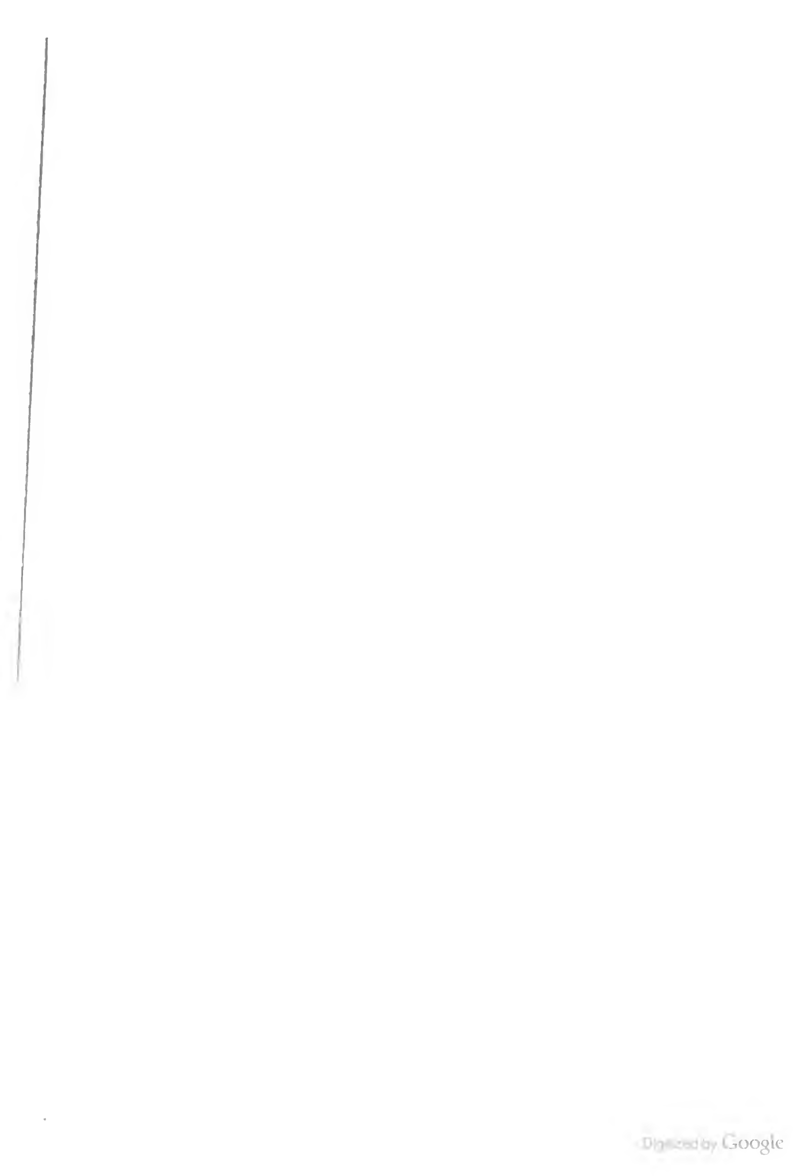
CAFÉIER DE LIBÉRIA

cultivé à Stanleyville

l'arbrisseau était à la sixième année de plantation et ses feuilles ont été enlevées,

A gauche, l'arabe Piani Senga : à droite, le Sergent Joaki.

Photographié par M. Van Rom



Les espèces du genre *Coffea* sont répandues dans les régions tropicales de l'ancien continent, depuis la côte occidentale d'Afrique jusqu'en Malaisie. Longtemps le *C. arabica* fut seul connu et cultivé dans les colonies ; plus tard, d'autres espèces furent découvertes, la plupart sur les côtes de l'Afrique, surtout à la côte occidentale. Les deux plus célèbres sont le *C. stenophylla* G. Don., trouvé à Sierra Leone et surtout le *C. liberica*, signalé d'abord dans la république de Libéria, puis à Sierra Leone, dans l'Angola et au Gabon. Cette dernière espèce est devenue, dans les cultures, la rivale du caféier d'Arabie par suite de circonstances spéciales qu'il n'est pas inutile de rappeler. Il y a une trentaine d'années, une Urédinée, l'*Hemileia vastatrix* se répandit dans les cultures indiennes et en causa la ruine. Aucun remède ne parvint à enrayer le désastre et l'on fut forcé d'introduire, dans la plupart des plantations, le *C. liberica* qui, par sa croissance plus vigoureuse, résiste beaucoup mieux aux ravages du fameux champignon parasite. Rappelons, en passant, que ce fut l'établissement Van Houtte, de Gand, qui fournit à la plupart des colonies de jeunes pieds du caféier de Libéria, dont il avait fait des semis importants dans ses serres.

L'extension de cette espèce dans les plantations fut aussi favorisée par la colonisation des régions voisines de l'Équateur de faible altitude (en dessous de 400 mètres) où la haute température est nuisible au caféier d'Arabie.

Cette dernière espèce, bien que très répandue dans l'Afrique tropicale, puisqu'on l'a trouvée autour du lac Victoria Nyanza, dans l'Angola et le Mozambique n'a pas encore été signalée dans l'État indépendant du Congo. Elle y existe très probablement à l'état spontané. Il parait qu'elle est redevenue sauvage autour d'anciennes cultures abandonnées dans la région septentrionale de

l'Angola, non loin du cours inférieur du fleuve. Telle serait l'origine du café vendu à Matadi sous le nom de café de Nocki.

Quant au caféier de Libéria, il existe sûrement dans la grande forêt qui recouvre toute la portion centrale de l'État du Congo. J'en ai vu des pieds hauts de 12 mètres dont les troncs avaient de 15 à 25 centimètres de diamètre à un mètre du sol. Ils se trouvaient parmi la haute futaie de la forêt qui couvre la rive gauche du Lualaba-Congo à Wanié-Rukula, en amont de Stanley-Falls. Privés de lumière directe, ces arbres avaient un tout autre aspect que les pieds de même espèce cultivés dans les plantations. Ceux-ci forment de belles pyramides garnies de branches feuillées de la base au sommet.

Dans la forêt, les troncs étaient dénudés et couronnés par quelques branches peu ramifiées ; les feuilles étaient relativement petites, mais les fleurs, les fruits et les graines avaient tous les caractères du *C. liberica*.

Les Arabes s'étaient depuis longtemps installés sur les rives du Lualaba et y avaient fondé d'importantes agglomérations. Le caféier sauvage à grandes feuilles n'avait pas échappé à leur attention et après la conquête du pays par nos compatriotes, les Arabes avaient planté des graines de cette espèce.

A Wanié-Rukula, non loin de l'endroit où se trouvaient les grands pieds sauvages, j'ai vu en janvier 1896 de nombreux plants d'un et de deux ans qu'il était impossible de distinguer de spécimens de caféier de Libéria introduits par le commandant Lothaire. J'en ai aussi rapporté de jeunes pieds, semés là-bas, dans les serres de l'Institut agricole de Gembloux : ils sont identiques à des caféiers de Libéria rapportés de Buitenzorg par M. Massart.

Le caféier de Libéria n'est donc pas une espèce propre à la côte occidentale d'Afrique : elle existe sûrement dans

la grande forêt équatoriale. Peut-être elle habite aussi les rives de l'Ubangi et de ses affluents. M. Dybowski dit avoir trouvé dans la Kémo « une espèce de caféier extrêmement vigoureux ayant 6-8 mètres de haut et présentant des feuilles énormes. »

Des caféiers de même aspect m'ont été signalés au bord de l'Ubangi par un voyageur belge digne de foi.

Quoi qu'il en soit, une autre espèce, mais toute différente, se rencontre en abondance non seulement dans les iles de l'Ubangi (Dybowski), mais encore dans celles du Congo moyen et du Congo supérieur (Lualaba). Je l'avais d'abord rencontrée dans les îles du Lualaba-Congo, avant d'arriver à Wabundu (Ponthierville) cultivée par les Arabes, qui en avaient trouvé des pieds sauvages dans leurs domaines. Je l'ai plus tard revue dans les plantations de Stanleyville et de Kinchassa (Stanley-Pool) et à l'état sauvage dans une île située non loin de Coquilhatville.

La taille de ce caféier varie suivant le milieu où il se développe. Au bord des iles, où ses racines plongent dans le sable baigné par les eaux et où ses tiges se mêlent aux broussailles, il peut atteindre 4 et 5 mètres de hauteur et avoir des troncs de 8 à 10 centimètres de diamètre. Lorsqu'il est cultivé, tout au moins dans les endroits insuffisamment ombragés, il a l'aspect d'un arbuste de 1 à 2.5 mètres de haut, à branches étalées, à rameaux grèles et à mérithalles courts. Les feuilles brièvement pédonculées ont 10 à 14 centimètres de long et sont larges de 3 à 6 centimètres. Les fleurs sont petites; le tube de la corolle, large de 1.5^{mm}, a 6^{mm} de longueur et 4 à 5 de largeur.

Les plus grosses baies que j'ai mesurées à Stanleyville avaient 15 à 20 mm. de long et 13 à 15 mm. de large ; souvent le fruit n'a que 15 mm. de long sur 8-9 mm. de large.

Les grains ont jusqu'à 10 mm. de long sur 7-8 mm. de large; ils sont de forme assez irrégulière.

D'après M. Froehner, qui a fait récemment une monographie du genre *Coffea,* et qui a eu communication des échantillons que j'avais rapportés, le caféier des îles du Congo appartient à une espèce nouvelle, qu'il a nommée *C. congensis.* La description de l'auteur, faite d'après nos échantillons, diffère peu de la description que je viens de donner et que j'avais faite sur les matériaux frais.

Dans les cultures, l'arbrisseau fleurit abondamment dès la troisième année et donne des baies disposées en rangs serrés le long des rameaux. Les baies mûres se détachent de bonne heure; sous les pieds de Stanleyville, il y avait quantité de jeunes plantules provenant de la germination des graines tombées naturellement.

J'ai eu l'occasion de préparer moi-même une certaine quantité de grains en nettoyant des baies mûres récoltées à Stanley-Falls; elles étaient fort irrégulières comme grosseur et comme forme. M. Dybowski, au contraire, vante beaucoup la beauté du grain de café de l'Ubangi et dit qu'il est de bonne qualité. Pour ce qui est de ce dernier caractère, je ne suis pas non plus du même avis: les échantillons de café de l'Ubangi qui ont été dégustés à l'exposition de Tervueren étaient médiocres, doués de peu d'arome. C'est aussi l'avis de nombreux agents de l'État qui ont visité l'Ubangi et particulièrement de divers capitaines de steamers.

Au fond, c'est une question de goût, qui dépend, de même que la forme des grains, du milieu ambiant (sol et humidité).

Quoi qu'il en soit, le *C. congensis* ne me paraît pas destiné à se répandre dans les plantations bien qu'il ait une qualité importante : il vit à l'état sauvage dans des

terrains très sablonneux, exposés il est vrai à être submergés à l'époque des crues. Tout au plus pourrait-il convenir un jour pour tirer parti de terrains présentant ces conditions spéciales et peu favorables aux autres caféiers cultivés.

Le grand défaut du caféier des îles est son faible développement dans les plantations : sa floraison précoce cause un épuisement prématuré; après quatre ou cinq ans, il est stérile.

Une autre espèce nouvelle existe dans le bassin du Congo. Elle vit dans les galeries qui longent les rives du Sankuru et du Lomami et a été introduite depuis plusieurs années dans les cultures de l'État à Lusambo; les Arabes l'avaient aussi plantée dans leurs stations du Manyéma et il semble que les nègres des environs de Gandu (Batételas) en faisaient des allées dans leurs villages avant l'arrivée des Belges.

Cette espèce forme des arbrisseaux hauts de 3 à 4 mètres, à branches étalées.

J'avais recueilli de beaux échantillons de cette espèce, qui m'avait vivement intéressé autant par ses caractères botaniques que par la valeur exceptionnelle de ses grains. Malheureusement, ces échantillons avec beaucoup d'autres furent victimes d'un naufrage lorsque au mois de janvier 1896 je descendais le Lualaba. En l'espace de quelques minutes, la pirogue dans laquelle se trouvaient mes collections fut retournée et il fallut tout le dévouement et le courage de mes compagnons noirs pour sauver mes bagages parmi lesquels se trouvaient les plantes récoltées depuis mon arrivée à Lusambo. Ce ne fut que le surlendemain que je pus m'occuper de mes plantes, les mettre dans une caisse en zinc avec de l'alcool d'après le procédé Schweinfurth.

Dans l'intervalle, beaucoup d'échantillons avaient

pourri tant la chaleur et l'humidité étaient grandes.

Parmi les plus abimés se trouvaient précisément les rameaux de caféier du Sankuru : il n'en restait plus que quelques feuilles adhérentes et quelques autres détachées de leur support.

A mon retour en Belgique, je remis mes plantes d'herbier au Jardin botanique de Bruxelles et M. Durand se chargea de les faire étudier par divers spécialistes étrangers.

Les Rubiacées que j'avais rapportés furent envoyés au Jardin botanique de Berlin et les *Coffea* communiqués à M. Froehner, qui préparait une monographie de ce genre.

Ce botaniste qui examina les restes des échantillons du caféier de Sankuru dans lesquels les feuilles seules étaient encore intactes. Il crut pouvoir les rapporter au *C. canephora* Pierre, récolté par celui-ci au Gabon. Mais tout récemment, en comparant la description donnée par M. Froehner de cette espèce avec celle que j'avais rédigée sur des plantes vivantes à Lusambo, j'ai acquis la conviction que les plantes que j'ai observées n'appartenaient pas à la même espèce que celles de Pierre. Il y a des différences très nettes dans les feuilles, les fleurs qui chez le *C. canephora* ressemblent à celles du *C. liberica* tandis que les fleurs du Caféier du Sankuru sont analogues à celles du *C. arabica* et par conséquent beaucoup plus petites que dans le Caféier de Libéria.

C'est donc une forme nouvelle.

Au point de vue économique, le caféier du Sankuru mérite d'attirer l'attention. Il croît dans les terrains siliceux, particularité qui est précieuse pour beaucoup de régions équatoriales ; ses grains sont très petits, mais de qualité réellement supérieure ainsi que l'ont constaté ceux qui ont pu les déguster. Si cette espèce résiste à l'*Hemileia* comme sa végétation vigoureuse permet de

l'espérer, elle se répandra sûrement dans les plantations de la zone équatoriale. Elle y donnera des cafés de luxe, de qualité et de valeur bien supérieures aux produits du caféier de Libéria.

Parmi les autres caféiers à grains utiles, le *C. stenophylla*, de Sierra-Leone, existe aussi dans le Mayombe (Bas-Congo), d'où j'ai reçu il y a quelques années un échantillon de graines.

Enfin le *C. jasminoïdes* découvert par Welwitsch dans l'Angola a été retrouvé par Pogge à Mukenge et par Büttner dans le pays de Muene Puttu Kassongo. Cette espèce n'est pas cultivée.

Les conditions dans lesquelles les caféiers vivent à l'état naturel nous expliquent les exigences de ces plantes dans les cultures. Elles sont trop souvent méconnues dans les colonies telles que le Congo, où l'expérience fait défaut aux agriculteurs.

Remarquons d'abord que les caféiers cultivés pour leurs fruits vivent dans les forêts équatoriales, à l'ombre des arbres de haute futaie, souvent même au bord des rivières. Ils redoutent les rayons directs du soleil équatorial et recherchent l'humidité tant du sol qui entoure leurs racines que de l'atmosphère. Eh bien, ce sont là deux vérités qu'oublient facilement les Européens habitués à voir les plantes cultivées dans les régions tempérées (céréales, betterave, pomme de terre) ne prospérer qu'en plein soleil et résister à des périodes de sécheresse assez prolongées.

J'ai vu au Congo, planter du caféier et même du cacaoyer, plus délicat encore, dans des plaines privées de toute végétation arborescente et soumises chaque année à une saison sèche de cinq à six mois. Mis en terre à la période des pluies, les jeunes plants de caféier reprennent, puis, grâce à de fréquents arrosages, ils

vivent pendant quelques années, fleurissent, fructifient prématurément et meurent épuisés sans avoir payé les frais de l'entreprise. Lorsqu'il s'agit de grandes entreprises agricoles, et ce sont celles qui prédominent nécessairement dans une colonie d'exploitation, il faut réduire au minimum les frais de main-d'œuvre.

Là où l'irrigation n'entraîne pas de dépenses excessives on pourra entreprendre de transformer des espaces dénudés et secs en plantations. Sinon, il importe de ne pas s'établir dans les savanes, sauf dans les ravins humides et sur les plateaux suffisamment élevés et de ne planter que dans les régions forestières.

Dans la grande forêt centrale, la saison sèche dure tout au plus trois mois, durée qui n'est pas sans nuire à la production du caféier, mais qui cependant n'est pas excessive. Le long du fleuve, depuis Coquilhatville jusqu'au chutes de Nyangwé, l'interruption des pluies est rarement aussi longue et même en maints endroits, elle est tout au plus de quatre ou cinq semaines. Pareil régime est des plus favorable au développement des caféiers.

Dans la forêt de Mayombe et aussi tout le long du golfe de Guinée, la saison sèche se prolonge pendant quatre ou cinq mois, mais ses effets sont atténués par l'influence des vents humides venant de la mer et qui provoquent d'épais brouillards pendant la nuit. Il en est de même sur les plateaux élevés situés dans les savanes méridionales, où l'humidité de la nuit tempère l'aridité de l'atmosphère.

Déjà, nous savons que la lumière directe est nuisible aux caféiers au voisinage de l'équateur. Vers les tropiques, en Arabie et dans la province de St-Paul, au Brésil, ou même dans la zone équatoriale à une altitude suffisante l'ombrage est superflu et même nuisible. Les

territoires congolais qui conviennent au caféier sont proches de l'équateur et il est nécessaire de protéger les plants contre l'ardeur des rayons solaires.

A l'époque ou je parcourais le Haut-Congo, je fus longtemps fort perplexe en ce qui concerne la question de l'ombrage des caféiers. En principe, j'en étais partisan, mais je n'ignorais pas combien il faut se défier des idées *a priori* en agriculture. Je désirais me faire une conviction. Tous les fonctionnaires qui s'occupaient là-bas de plantations mettaient en doute l'utilité de l'ombrage et me montraient avec une instance, parfois malicieuse, l'état des jeunes caféiers plantés en plein soleil. Arrivé à Nouvelle-Anvers (Bangala), je me décidais à prendre ma revanche, à la vue des plants âgés de 4 à 7 ans qui souffraient beaucoup de l'éclairage direct tandis qu'à côté, d'autres, ombragés par des élaïs, étaient vigoureux et couverts de fruits. Je n'eus pas de peine à convaincre mes compagnons de la nécessité de préserver les caféiers du soleil équatorial. Nous verrons bientôt comment cet ombrage est obtenu.

Une autre question non moins importante est celle du choix du sol pour établir les plantations de caféiers.

Il existe au Congo de vastes espaces sablonneux où la couche superficielle, à cause de l'humus, est de couleur foncée.

Beaucoup considèrent ces terrains comme fertiles, d'autant plus volontiers qu'elles sont faciles à défricher et donnent aux indigènes de belles récoltes pendant quelques années. Ce sont les matières minérales provenant de la combustion des débris laissés par la forêt qui en paient les frais; bientôt l'humus brûlé par les microbes et la radiation intense disparait et laisse une terre analogue à nos sables de la Campine.

Les bons terrains à caféiers sont ceux qui renferment suffisamment d'argile, surtout ceux d'origine latéritique, qui ressemblent à notre limon hesbayen, et aussi les terres d'alluvions assez argileuses déposées le long des cours d'eau.

Le plus souvent, les terrains qui, au Congo, conviennent à la culture du caféier sont situés dans la forêt. Parfois, ils ont subi un premier défrichement plus au moins ancien, et, après épuisement partiel, les indigènes les ont abandonnés à la végétation spontanée.

Le défrichement, surtout dans la forêt vierge, est un grand travail auquel les nègres se livrent avec plaisir, car il leur permet de travailler en masse et de faire beaucoup de bruit.

Les broussailles et les lianes sont d'abord coupées au rez du sol, puis les troncs sont entamés à environ 1 mètre de hauteur à l'aide d'énormes coutelas appelés *machettes*. Cet instrument et la houe sont les deux outils que préfèrent les nègres pour leurs travaux agricoles.

Au moment du défrichement, il convient de conserver un certain nombre d'arbres pour ombrager les caféiers. On choisit tout d'abord les palmiers élaïs, doublement utiles par l'ombre de leur feuillage et par leurs fruits; une légumineuse arborescente le *Pentaclethra macrophylla*, est tout aussi recommandable ; parmi les autres espèces on choisira celles de moyenne taille et à feuillage assez divisé. La plupart sont encore des Légumineuses.

Les très grands arbres doivent être abattus, car si on les conserve ils souffrent d'être isolés, trop exposés au soleil et dépérissent ; un jour une tornade les renversera au milieu des caféiers causant ainsi de grands dommages.

Il faut plusieurs mois pour que le sol de la forêt soit prêt pour la plantation des caféiers. Dans l'intervalle, les broussailles auront été brûlées ; les troncs abattus qui

auront résisté à l'incendie seront envahis par les ferments et surtout par les termites, ces rongeurs par excellence des cadavres végétaux. Le sol aura été houé à plusieurs reprises et à l'emplacement de chaque caféier, on aura creusé un trou assez large et assez profond dans lequel on apportera si c'est possible, un peu de bonne terre.

Comme je le disais précédemment, l'espèce de caféier qui s'impose dans la région équatoriale du Congo est le *C. liberica*. Tout au plus peut-on conseiller de planter le *C. arabica* sur certains plateaux élevés et assez humides. Quant au caféier du Sankuru, il se répandra sûrement dans les plantations où l'on vise un produit de première qualité.

Les petits caféiers élevés en pépinières sont, sitôt mis en place, ombragés et arrosés jusqu'à la reprise. Par la suite, ils ne demandent guère de soins spéciaux; ils prennent naturellement une forme régulière bien pyramidale chez le *C. liberica* et l'intervention de la serpette est rarement utile. Trop souvent même les jardiniers européens qui aiment à martyriser les arbres, peut-être par atavisme, ont essayé de modifier le développement des caféiers. Ils ont réussi à les rendre moins fertiles et à les faire périr prématurément. Mieux vaut les abandonner à leur végétation naturelle et n'intervenir qu'à bon escient pour enlever les branches gourmandes et restaurer les arbres épuisés. L'expérience nous prouvera plus tard que cette méthode est la meilleure.

Au 1er janvier 1896, il y avait dans le territoire de l'Etat indépendant environ 200 hectares couverts de caféiers. J'évaluais la récolte annuelle à 1,5 kg. par pied à partir de la sixième année ce qui représente une production de 1350 à 1500 kg. par hectare, dans les meilleures situations.

A Stanley Falls et à Basoko, j'ai récolté par caféier

23 à 28 kg. de baies fraiches correspondant à 2 et 3 kg. de café commercial.

Dans les plantations faites en des milieux moins favorables, la récolte annuelle par hectare peut encore être évaluée à un millier de kilogrammes.

Au 1er janvier de cette année 1898, les cultures de l'Etat comprenaient 1800 hectares de caféiers, soit une augmentation de 1600 hectares en l'espace de deux années.

L'achèvement du chemin de fer permettra une extension encore plus rapide des plantations. Nous pouvons espérer que dans vingt ans, il y aura sur les rives du Congo et de ses affluents au moins 40,000 hectares de caféiers, produisant les 40,000.000 de kilogrammes que nos compatriotes consommeront à cette époque.

TABLE DES CHAPITRES

